

DELIBERATION CFVU-007-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 25 février 2022

Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 10 janvier 2022

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 07 mars 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la CFVU du 10 janvier 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 12 abstentions.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 14 mars 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le :

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation
et de la vie universitaire
du 10 janvier 2022

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 10 janvier 2022 à 14h32, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO. Cette réunion s'est tenue en distanciel, par l'intermédiaire de l'application Teams.

ROBLÉDO Christian	Connecté
MALLET Sabine	Connectée
BARBE Valérie	Connectée
BATY Vincent	Absent
BLIN Camille	Connectée
BERTIN-ROCHE Pascale	Excusée, a donné procuration à Monsieur BOISSON
BOISSON Didier	Connecté
BOUIS Sylvie	Connectée
BROCHARD Joy	Excusée
COADOU Franck	Connecté puis excusé à 15h25, donne procuration à Madame BOUIS
COEFFE Vincent	Connecté
EVEILLARD Mathieu	Excusé
FAYET Bastien	Absent
FRANZONE Sebastian	Absent
GEINDREAU Quentin	Absent
GRIMAUTL Virginie	Connectée
HELESBEUX Jean-Jacques	Excusé, a donné procuration à Madame MALLET
HOWA Hélène	Connectée
JOLY Léo	Absent
LAHEURTE Cyrille	Absent
LAMBERT-WIBER Sophie	Excusée, a donné procuration à Madame PANTIN-SOHIER
LOURTIS Valentin	Absent
MARCHAND Célestin	Absent
NEBBULA Constance	Excusée, a donné procuration à Madame TRAVIER
OGER- - JUBEAU Augustin	Absent
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Connectée
PELOILLE Manuelle	Excusée, puis connectée à 16h
PELTIER Didier	Excusé, puis connecté à 15h
PICHON Mathieu	Absent
PROUST Manon	Excusée
PRUNIER Delphine	Connectée
RULENCE David	Connecté
ROUGER Manuel	Absent
TAXIL Bérangère	Connectée
TESSIER Axel	Absent
TOFFOLI Hugo	Absent
TRAVIER Sandrine	Connectée
YVARD Jean-Michel	Connecté

Membre de droit connecté :

VERON Michel, Directeur général adjoint

Membres invités par le Président connectés à distance :

BORDET Laurent, Vice-président vie des campus

BOUVIER Lydie, Directrice de la formation continue, Vice-Présidente Formation Professionnelle et Alternance

CLOT Nathalie, Directrice du Service Commun de la documentation et des Archives

DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de droit, économie, gestion

FLEURANT Cyril, Directeur de la Faculté des lettres, langues et Sciences Humaines

GUILLEAU Nathalie, Déléguée Territoriale, AFEV

MÉNARD Christine, Directrice du SUIO-IP

PANTIN François, Directeur de l'IAE Angers

PIERRE Éric, Administrateur du Domaine universitaire de Cholet

RAVAIN Emmanuelle, Directrice des études, de la vie étudiante et des campus

REY Anne, Directrice adjointe à la pédagogie, ESTHUA

TEXIER Stéphanie, Directrice de la politique de site Angers, Le Mans, Laval CROUS

VARAIGNE Virginie, Déléguée Régionale, Pays de la Loire

YONIS Rose-Marie, Responsable - Sourcing et développement territorial – Nos Quartiers ont du Talent

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1. Informations	1
1-1 Crise sanitaire - Session de substitution.....	1
1-2 Report de la plateforme Trouver mon Master.....	1
1-3 Préparation des salons et des Journées portes ouvertes.....	2
2. Approbation du procès-verbal	4
2.1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 13 décembre 2021	4
3. Enseignement et conventions	4
3-1 Calendrier universitaire 2022-2023	4
3-2 Modification de la délibération CFVU 117-2021 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé à la rentrée de septembre 2022.....	5
3-3 Création de l'attestation universitaire « Simulation en Santé niveau 2 » - Faculté de santé	5
3-4 Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé.....	5
3-5 Convention nos quartiers ont du talent (NQT).....	6
4. Vie étudiante	8
4-1 Bilan de la Vice-présidente Etudiants.....	8
4-2 Bilan du Service Communs de la documentation et des archives (SCDA).....	12
4-3 Bilan de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV).....	15
5. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 10 janvier 2022	18

Monsieur ROBLÉDO et Madame MALLET ouvrent la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) à 14h32. À l'ouverture de la séance du 10 janvier 2022, organisée à distance, 20 membres sont présents ou représentés (38 membres en exercice, 16 membres connectés et 4 membres représentés).

En préambule de l'ouverture de la Commission de la formation et de la vie universitaire, Monsieur ROBLÉDO et Madame MALLET adressent leurs vœux de bonne année aux membres élus et invités connectés.

1. Informations

1-1 Crise sanitaire - Session de substitution

Madame MALLET rappelle que les étudiants absents parce qu'ils sont positifs à la COVID ou cas contacts non vaccinés doivent se voir proposer une session de substitution, nommée session 1 bis. Cette session doit obligatoirement avoir lieu entre 15 jours et 2 mois après la session 1.

Les équipes pédagogiques, les assesseurs à la pédagogie et les directeurs de composantes ignorent encore combien d'étudiants vont être concernés par cette session 1 bis. Cette session devrait se tenir *a priori* début février dans un certain nombre de composantes.

Madame MALLET demande que le nombre d'étudiants concernés soit transmis à la DEVEC. Le Ministère va très probablement demander à bénéficier de ces données.

Les étudiants concernés doivent non seulement prévenir les scolarités, mais également le SSU. Le SSU dresse le bilan du nombre d'étudiants positifs ou cas contacts non vaccinés, il est donc très important qu'il soit informé.

Madame PRUNIER explique que cette session de substitution ne concerne pas les sessions classantes de PluriPASS et des LAS. Madame MALLET confirme cette analyse, cette session de substitution est destinée aux étudiants qui passent des examens et non pas des épreuves classantes.

1-2 Report de la plateforme Trouver mon Master

Madame MALLET explique qu'un communiqué de la FAGE, des publications de l'AEF ou des Echos ont mentionné le report de la plateforme Trouver mon Master. Le Ministère n'a pas communiqué d'informations de façon directe.

Une réunion d'information doit se tenir entre le réseau des VP CFVU et la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Madame BARTHEZ. Madame MALLET ignore si le calendrier national sera maintenu.

Elle rappelle que ce calendrier prévoyait un dépôt des candidatures au plus tard fin mars 2022 pour une réponse aux étudiants vers le 15 juin 2022. Cela signifiait que la règle « silence vaut acceptation » était annulée.

Madame MALLET a une réunion de réseau le 20 janvier 2022, à laquelle devrait participer un ancien collègue VP, devenu chargé de mission Parcoursup et Trouver mon Master.

Si la proposition de calendrier national n'est pas maintenue, il sera nécessaire de voter le calendrier de la campagne de recrutement à la Commission de la formation et de la vie

universitaire du 7 mars 2022 et au Conseil d'administration du 10 mars 2022. Ce calendrier était jusqu'alors voté en décembre.

Il sera nécessaire d'avoir de nouveau recours à la plateforme eCandidat.

Madame MALLET espère que toutes les informations votées en décembre concernant les attendus et les critères d'examen des vœux renseignés sur le site Trouver mon master seront bien mises à disposition des étudiants. Ces données pourraient permettre aux étudiants de licence de s'informer et de mieux comprendre les attendus des formations.

Elle ignore encore si ces données seront maintenues.

Madame HOWA est surprise que le Ministère n'ait pas transmis d'éléments plus officiels.

Monsieur ROBLÉDO explique qu'un communiqué de presse aurait été émis par le Ministère. La gouvernance n'a reçu aucun message en ce sens.

Les membres du réseau des VPCFVU n'ont pas reçu d'informations spécifiques. L'information était transmise dans les conférences de doyens, mais pas au sein du réseau. Cela est problématique, certaines universités vont devoir programmer leurs candidatures rapidement, en particulier pour l'alternance.

Dès qu'elle aura davantage de précisions, Madame MALLET transmettra les informations aux directeurs et assesseurs à la pédagogie.

Elle regrette cette décision tardive qui nuit à la fluidité des informations. Les étudiants ont parfois tendance à répondre très tardivement pour indiquer s'ils rejoignent l'Université d'Angers. Les étudiants inscrits sur liste complémentaire ne peuvent pas être appelés.

Il sera proposé de voter une date limite de réponse des étudiants dans le calendrier soumis aux instances du mois de mars, en même temps que le calendrier de la campagne de recrutement.

La plateforme d'information Trouver mon master continue à fonctionner comme auparavant.

1-3 Préparation des salons et des journées portes ouvertes

Madame MALLET explique que le carrefour de l'orientation de Cholet a été annulé par les responsables de l'agglomération au cours des vacances de Noël. Ce carrefour de l'orientation devait se tenir du 13 au 15 janvier 2022. Il a été reporté au mois de novembre 2022, et ne concernera donc pas les mêmes élèves.

Le Conseil de gouvernance a décidé, en concertation avec les directions des composantes, que l'Université d'Angers ne serait pas présente au salon Studyrama du 22 janvier 2022. Seule une conférence concernant la première année de santé sera maintenue. Le salon Studyrama est un endroit confiné. L'allée des stands de l'Université est peu large, ce qui rend difficile de maintenir la distanciation physique. Il a semblé plus pertinent de privilégier les journées « portes ouvertes » du 29 janvier 2022.

La conférence concernant la première année de santé doit être maintenue, car les prépas privées seront présentes. Un salon s'est tenu à Laval en novembre 2021. L'Université n'avait pas eu communication de l'information, les prépas privées étaient présentes et ont transmis des informations erronées aux familles.

Concernant la journée « portes ouvertes », pour essayer de maintenir les distances entre les visiteurs, il a été décidé de privilégier l'information en présentiel aux lycéens de terminale pour

qu'ils puissent préparer leur candidature sur Parcoursup. La plateforme ouvre dès le 20 janvier 2022.

Des créneaux de réservation vont être définis.

La Faculté de santé a considéré qu'il n'était pas raisonnable de proposer ces portes ouvertes en présentiel, compte-tenu de locaux plutôt exigus. La Faculté va organiser ses conférences à distance.

Les autres composantes vont maintenir cette journée en présentiel pour les lycéens.

Il est envisagé d'organiser une seconde journée « portes ouvertes » en présentiel pour les masters et les licences professionnelles entre fin février et mi-mars, en fonction du calendrier de recrutement des masters. La date pourrait être le 26 février 2022, mais elle devra être confirmée.

La direction de la communication sera moins disponible si cela est proposé en mars, car elle devra assurer la communication autour du mois du genre.

Il a été décidé qu'un seul point Infocampus serait proposé dans les gymnases du SUAPS, avec les services communs. Le directeur du SUAPS et son équipe ont accepté que le gymnase soit ouvert pour le stand Infocampus et certains partenaires qui accepteraient de venir.

Le dispositif m'essayer c'est m'adopter devrait être maintenu la semaine du 7 février 2022.

Madame MALLET explique que l'objectif est de maintenir au maximum l'ensemble des informations en présentiel dans le cadre des journées portes ouvertes. Néanmoins, la situation sanitaire contraindra peut-être l'ensemble des services à organiser ces journées uniquement en distanciel. Il conviendra d'observer les recommandations du préfet.

Monsieur ROBLÉDO explique que ce type de décisions ne sont jamais très faciles à prendre. Plusieurs éléments ont concouru à une telle proposition. Il a semblé plus important d'assurer une présence aux journées portes ouvertes plutôt qu'au salon Studyrama, afin d'éviter au maximum la prise de risques.

Concernant la journée « portes ouvertes », une circulaire a précisé les conditions dans lesquelles il était possible de les organiser en présentiel.

L'organisation de cette journée doit éviter trop de brassages condensés dans les mêmes lieux. L'objectif est de concentrer l'information auprès des lycéens et de proposer une journée des licences professionnelles et des masters un peu plus tard dans l'année, qui devra être compatible avec la date d'inscription des étudiants en master.

Les éléments concernant les seuils de contamination seront probablement plus précis fin janvier.

Monsieur ROBLÉDO est convaincu que la journée portes ouvertes organisée en présentiel présente bien plus d'intérêt qu'un format uniquement distanciel.

Les composantes réfléchissent aux montages permettant de ne pas avoir des brassages trop importants. Madame MALLET précise qu'il faudra éviter de mettre des stands dans des couloirs ou de proposer des conférences impliquant une entrée et une sortie par la même porte. Il sera nécessaire de proposer les informations sur réservation, en conservant 20% des places pour

un public qui n'aurait pas eu conscience qu'une inscription préalable était nécessaire. Le public ne doit pas stagner au même endroit.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 13 décembre 2021

Le procès-verbal de la CFVU du 13 décembre 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention, 1 membre s'est connecté en cours de séance.

3. Enseignement et conventions

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance en annexe*).

Le calendrier présente peu de modifications par rapport à la présente année universitaire.

Madame MALLET précise la date administrative de début d'année universitaire, les dates limites de réunion des jurys de 2^{ème} session (diapositive 8).

Les congés universitaires et les périodes et modalités d'inscription sont mentionnés diapositive 9.

Pour cette année universitaire, il avait été décidé de retenir la première semaine des vacances scolaires à la Toussaint, le dispositif m'essayer c'est m'adopter se tenant la seconde semaine. Cela a complexifié l'organisation du dispositif. Il est proposé de retenir la 2^{ème} semaine des vacances scolaires comme vacances universitaires, soit la semaine du 31 octobre au 6 novembre 2022.

Madame MALLET mentionne également les dates limes d'inscriptions tardives, d'arrivée tardive, et la date limite d'annulation d'inscription en PluriPASS (diapositive 10).

La date limite d'arrivée tardive est notamment fixée pour l'accueil des étudiants internationaux, pour éviter qu'ils ne soient en difficulté en arrivant trop tardivement et qu'ils ne rencontrent trop de difficultés pour se loger.

Madame MALLET précise les dates des différents événements de l'Université d'Angers (diapositive 11).

Une date limite de réponse des étudiants pour l'inscription en Master sera, comme indiqué précédemment, votée à la CFVU du 7 mars et au CA du 10 mars 2022.

Le calendrier universitaire est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

3-2 Modification de la délibération CFVU 117-2021 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé à la rentrée de septembre 2022

Madame PRUNIER explique que des directives ministérielles récentes avaient indiqué qu'un certain nombre de professionnels de santé devaient être formés entre 2021 et 2025. Au moment du vote exprimé lors de la CFVU du 13 décembre 2021, la Région n'avait pas encore répondu quant au nombre de places qu'elle acceptait de financer pour maïeutique à la rentrée de septembre 2022. La Région a accepté de financer 27 places, et non 25 comme indiqué par les votes de la CFVU et du CA du mois de décembre 2021. Une place sera proposée en PluriPASS et une autre pour les étudiants inscrits en L1 licence accès santé. A la fin de l'année, 370 étudiants seront accueillis sur l'une des filières de santé.

Madame MALLET rappelle que l'école de sage-femme est financée par la Région, comme les instituts de formation en soins infirmiers. En conséquence, il lui appartient d'accorder les places.

Elle précise que ces places supplémentaires sont destinées aux étudiants actuellement inscrits en première année.

La modification de la délibération CFVU 117-2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention.

3-3 Création de l'attestation universitaire « Simulation en Santé niveau 2 » - Faculté de santé

Madame MALLET explique qu'une attestation de simulation en santé niveau 1 est déjà proposée. Les étudiants en santé ne s'exercent plus directement sur les patients, le CHU et l'Université d'Angers disposent d'un centre de simulation très performant.

Il est proposé un deuxième niveau à cette attestation universitaire, pour permettre aux intéressés de bénéficier de sessions d'approfondissement permettant d'évoquer les difficultés qu'ils ont rencontrées ou d'aborder des situations plus complexes.

Le centre de simulation permet également des situations de conseils, des simulations de communication auprès des patients avec la présence d'acteurs qui aident tous les professionnels de santé à préparer cette communication.

La création de l'attestation universitaire est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention.

3-4 Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé

Madame MALLET explique que ce DIU est proposé à des médecins qui ne sont pas des spécialistes de la médecine du sport, mais plutôt des médecins généralistes qui, par exemple, encadrent des équipes sportives ou reçoivent des sportifs amateurs ayant besoin de certificat de santé ou qui connaissent un problème de traumatologie mineure. Cette formation était auparavant proposée sous la forme d'une capacité. Les capacités étaient des formations complémentaires proposées aux médecins, mais elles ont été supprimées. Le DIU proposé peut

également être destiné aux internes qui souhaiteraient obtenir des compétences supplémentaires.

La création du DIU est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

3-5 Convention nos quartiers ont du talent (NQT)

Madame MALLET explique que l'Université d'Angers travaille depuis un certain temps avec cette association, qui est chargée d'accompagner les jeunes diplômés issus de quartiers prioritaires, de milieux sociaux modestes ou défavorisés, vers l'emploi. Elle invite Madame YONIS, Responsable - Sourcing et développement territorial de Nos Quartiers ont du Talent à présenter ce point (*cf. diaporama de séance en annexe*). Madame YONIS exerce ses missions en Seine-Saint-Denis.

Madame YONIS est présente avec sa collaboratrice Madame Virginie VARAIGNE, déléguée Régionale de l'association pour les Pays de la Loire. Madame VARAIGNE a rejoint l'équipe récemment et pourra reprendre le partenariat avec l'Université d'Angers.

Madame YONIS explique que le dispositif répond à plusieurs besoins des jeunes. Le principal constat est le manque de confiance. Les jeunes ont un grand manque de confiance dans leur recherche d'emploi, d'alternance ou de stage. Ils abandonnent en conséquence souvent leur projet professionnel.

L'association existe depuis 2006 avec une première expérimentation en 2005 en Seine-Saint-Denis. Les entreprises qui s'installaient en Seine-Saint-Denis n'embauchaient pas nécessairement les jeunes qui étaient diplômés sur le territoire, elles avaient tendance à recruter ailleurs. Les jeunes du territoire ne parvenaient pas à trouver un emploi à hauteur de leurs compétences, en raison d'une discrimination liée au lieu géographique ou au nom. Le président de NQT s'était associé à plusieurs chefs d'entreprises pour mener une expérimentation avec l'ANPE, pour pouvoir proposer un parrainage à ces jeunes. 200 jeunes ont été accompagnés par 200 chefs d'entreprises, des responsables d'entreprise. A l'issue de 6 mois, 60% de ces jeunes avaient intégré un poste à hauteur de leurs compétences. L'association a ainsi été créée en 2006, avec des entreprises adhérentes. NQT est un réseau d'entreprises. Au sein de ces entreprises, une politique interne permet à de hauts cadres de pouvoir accompagner des jeunes qui sont issus de familles modestes dans leur recherche d'emploi.

L'association a désormais un cadre national, donc elle est représentée dans toute la France sauf en Corse. Des réseaux d'entreprises se créent et les cadres de ces entreprises accompagnent les jeunes qui sont intégrés au dispositif.

Depuis la création de NQT, 60 000 jeunes ont été accompagnés. L'accompagnement est réalisé sur une moyenne de 6 mois. A l'issue des 6 mois, il peut être observé 70% de sorties positives. NQT est véritablement un accélérateur pour l'insertion professionnelle des jeunes qui sont accompagnés.

Les jeunes diplômés accompagnés doivent être titulaires d'un bac+3 minimum, être en recherche d'emploi, d'alternance, de stage de fin d'année ou avoir un projet de création

d'entreprise. La moyenne d'âge est de 25,8 ans, et il y a une majorité de femmes. 24% de jeunes sont issus de quartiers de la ville. Beaucoup de jeunes sont issus de familles modestes, sont boursiers, bénéficiaires du RSA.

Le parrainage consiste en l'accompagnement des jeunes diplômés par des cadres supérieurs. L'objectif est d'organiser une rencontre entre un mentor et un mentoré et qu'ils créent une relation d'accompagnement, de bienveillance pour permettre au jeune de trouver facilement un emploi.

En dehors de ce parrainage individuel, NQT propose tout un processus de réseaux, de mise en relation de collectifs et d'outils à destination des jeunes pour qu'ils puissent développer des compétences transversales pendant tout leur accompagnement (diapositive 21).

NQT est constitué d'une pluralité d'acteurs (diapositive 22).

NQT souhaite renouveler la convention pluriannuelle avec l'Université d'Angers. La première convention a été signée fin 2018. Elle proposait plusieurs axes de partenariat (diapositive 23).

Madame YONIS précise les actions qui ont été réalisées avec l'Université ces deux dernières années (diapositive 24). En moyenne, une vingtaine d'étudiants sont accueillis par ateliers collectifs. Ces ateliers sont organisés avec le référent du SUIO-IP, qui mobilise les étudiants sur la thématique choisie.

NQT propose 18 mentors et mentorés, les mentors sont des bénévoles de NQT sur le campus. Fin 2020, un parrainage avait été proposé et 14 collaborateurs s'étaient inscrits au dispositif NQT. 15 collaborateurs ont accompagné les jeunes du dispositif en 2021. Actuellement, 4 binômes sont en cours de parrainage.

Madame YONIS présente les perspectives de partenariat 2021-2024 (diapositive 27). Ces perspectives répondent aux objectifs fixés dans la précédente convention, mais en promouvant NQT auprès des autres associations étudiantes qui existent sur le campus. L'objectif est de faire davantage connaître le dispositif auprès des jeunes et de voir comment il est possible de collecter des offres d'emploi du réseau NQT pour les transmettre à l'Université.

Madame YONIS présente la liste des partenaires de NQT dans la Région (diapositive 28).

Le contact principal pour l'Université est Madame Virginie VARAIGNE.

Monsieur BORDET explique que l'association a conclu des partenariats avec beaucoup d'établissements, que ce soit dans les Pays de la Loire ou au niveau national. La gouvernance a bien évidemment souhaité que ce partenariat se fasse au bénéfice d'une insertion professionnelle des étudiants, notamment de ceux qui n'ont pas de réseau. La gouvernance a également envisagé de se servir de cette collaboration en termes d'outil interne à destination des collaborateurs qui souhaitent s'engager dans le dispositif de mentor, de parrainage. Cela serait plutôt destiné à des étudiants diplômés de l'Université, qui pourraient bénéficier de différents réseaux. Une petite communauté de parrains s'est mise en œuvre. Cela peut permettre de pouvoir accompagner un jeune, de lui faire découvrir son réseau, voire de participer à son insertion professionnelle. Monsieur BORDET a par exemple accompagné une personne qui vient d'être embauchée à l'Université d'Angers.

À la suite d'une demande de précisions de Madame MALLET, Madame YONIS répond que 4 binômes sont en cours de constitution. NQT propose également des ateliers auprès des étudiants de l'Université. Le prochain atelier est prévu au mois de mars 2022, une vingtaine d'étudiants sont en moyenne concernés par les ateliers.

Madame GRIMAUULT est référente NQT à l'Université d'Angers, au SUIO-IP. Le SUIO-IP suit le partenariat depuis 3 ans. Ce partenariat permet de donner une autre chance aux étudiants et leur permet d'accéder à des réseaux qu'ils n'ont pas par ailleurs. Cette notion de réseau a été créée en partenariat avec NQT à la passerelle, avec l'organisation de nombreux ateliers.

Il avait été prévu l'organisation d'ateliers avec les jeunes diplômés début septembre 2021, mais un événement organisé en parallèle est venu concurrencer cette proposition. Un autre atelier avait été envisagé dans le cadre du DU votre avenir, mais les étudiants n'ont pas été assez nombreux à s'inscrire.

Néanmoins, les opérations vont être renouvelées avec l'association NQT, dont l'équipe a été renouvelée. Madame GRIMAUULT reprendra très prochainement contact avec Madame VARAIGNE.

La convention avec l'association « Nos quartiers ont du talent » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

4. Vie étudiante

4-1 Bilan de la Vice-présidente Etudiants

Madame MALLET regrette vivement qu'aucun étudiant ne soit présent en CFVU pour écouter le bilan de Madame BLIN.

Madame BLIN présente ce point (*cf. diaporama de séance en annexe*).

Elle rappelle que son rôle de Vice-présidente étudiants a commencé lors de la CFVU du 9 mars 2020, soit une semaine avant le premier confinement. Ces deux années de mandat se sont déroulées dans des conditions inédites.

Son bilan va se concentrer sur les grands thématiques sur lesquelles elle a travaillé comme la lutte contre la précarité étudiante, les actions en termes d'égalité. Elle va également faire part de son rôle de représentation en tant Vice-présidente.

La crise sanitaire n'a fait qu'accroître la précarité étudiante. Pour pallier ces difficultés, l'Université d'Angers a mis en place une cellule d'aide d'urgence. Cette cellule était composée d'assistantes sociales, de la Vice-présidente aux relations internationales, de la Vice-présidente CFVU, du Vice-président vie des campus, de Monsieur Sylvain STEPHAN qui exerce son activité à la DEVEC, de l'ancienne présidente de la Fé2A, de l'ancien président de l'UNEF et de Madame BLIN. Dans un premier temps, il a fallu gérer des dossiers d'étudiants qui souhaitaient retourner dans leur pays d'origine, il leur a été proposé de financer leur billet de retour. La cellule a ensuite reçu de nombreux dossiers d'étudiants qui ne correspondaient pas aux critères d'attribution des aides du CROUS (les doctorants, les étudiants internationaux, les étudiants de plus de 35 ans). Des étudiants ont également été en situation de précarité numérique, des clés 4G, des ordinateurs leur ont été prêtés. Une aide financière leur a été octroyée pour quelques abonnements internet.

La cellule d'urgence avait été mise en place en mars 2020, jusqu'à décembre 2020. Cette cellule a été reconduite pour l'année 2021 face au constat d'une précarité grandissante.

La cellule est désormais transformée en cellule d'aide sociale, qui correspond à une fusion entre la commission d'exonération des droits d'inscription et la cellule d'aide d'urgence. La première réunion s'est tenue le 2 décembre 2021, et la prochaine se tiendra le 13 janvier 2022.

Monsieur BORDET, la Fé2A, l'association PCI, les courants numériques, le Maker Center et Madame BLIN ont mis en place le projet Précanum, afin de lutter contre la précarité numérique. Des ordinateurs d'occasion ont été récupérés, déjà reconditionnés ou non. Ces ordinateurs ont été prêtés aux étudiants qui étaient dans le besoin. Pour mener à bien ce projet, des réunions hebdomadaires ont été mises en place dès le 8 juin 2020, permettant d'être opérationnel à la rentrée universitaire 2020-2021. Plusieurs permanences ont été mises en place afin d'assurer les prêts d'ordinateurs, des clés 4G, des tablettes, ainsi que pour réceptionner leur retour. Ce dispositif est toujours d'actualité.

Le projet de distributeurs de protections périodiques gratuites lui tenait particulièrement à cœur. Il a été concrétisé l'été dernier avec l'aide de Monsieur BORDET, de l'association Règle on ça, du Maker Center, de Madame Amandine GIRARD et de Monsieur Nathan DAVODEAU. L'objectif de ce projet était non seulement de lutter contre la précarité menstruelle, mais également de s'inscrire dans une volonté éco-responsable en proposant notamment des protections périodiques bio et suffisamment saines pour la santé des personnes menstruées. Les distributeurs ont été conçus par le Maker center et financés par l'association Règle on ça. Les protections périodiques ont été financées par l'Université d'Angers. Ces distributeurs sont présents dans les différents campus de l'Université d'Angers, à Cholet, Saumur, aux Sables-d'Olonne ainsi que dans les 2 BU, au SUAPS et à la passerelle.

La lutte contre la précarité étudiante s'est accompagnée d'une prise de conscience de son existence. De nombreux acteurs, représentants, ont été appelés à intervenir dans certains médias. En tant que Vice-présidente étudiants, elle a fait part de ce sujet et a apporté son témoignage de la situation des étudiants pendant la crise sanitaire.

Pendant ces 2 années de mandat, elle a eu l'occasion de travailler sur la question de l'égalité avec la commission égalité, notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences, les discriminations et le harcèlement. Une campagne d'information a été réalisée sur la cellule VDH, disponible sur la chaîne YouTube de l'Université d'Angers. Des posters ont été affichés dans l'ensemble des campus et services de l'Université d'Angers afin de sensibiliser le personnel et les étudiants à ces violences.

La Commission égalité et Madame BLIN souhaitaient la mise en place de toilettes mixtes. L'objectif de ce projet est de travailler sur l'égalité de genre. Il a semblé pertinent de proposer des toilettes non genrées dans les toilettes principales des composantes, en laissant les toilettes genrées dans les bâtiments.

Ce projet nécessitera tout un volet prévention et accompagnement afin de pouvoir lutter contre les tabous autour de cette question. Ce projet va être expérimenté probablement en LLSH les semaines à venir.

En tant que Vice-présidente étudiants, Madame BLIN a assuré différents rôles de représentation.

Elle a assuré un rôle de représentation auprès des étudiants de l'Université. Elle a notamment participé à la soirée parents qui était organisée par le SUIO IP. Elle a répondu aux questions des parents des futurs étudiants de l'Université d'Angers.

Elle est apparue dans la vidéo de rentrée avec le Président de l'Université d'Angers pour présenter l'Université, les dispositifs et les valeurs portées au sein de l'institution.

Elle a également participé aux journées « Before Campus Day ». Elle est allée à la rencontre des étudiants, présenter le rôle des élus étudiants et le principe des élections étudiantes, récolter certains témoignages et répondre à des questions.

Avec d'autres élus étudiants, elle a créé un groupe Facebook pour que la communauté étudiante de l'Université d'Angers puisse se réunir entre elle. 2000 membres sont comptabilisés sur ce compte Facebook. Cela permet aux étudiants de pouvoir s'entraider, de faire part des bons plans à Angers, de demander de l'aide pour les cours et de partager les informations de l'Université d'Angers.

Elle a également assuré un rôle de représentation auprès des associations étudiantes. Elle a rencontré une vingtaine d'associations, a échangé sur les différents projets. Elle en a profité pour présenter le fonctionnement des élections étudiantes, répondre à leurs questions, les orienter et faire le lien entre les associations.

Lors du premier confinement, Madame RICHARD, Madame MALLET, Monsieur BORDET et Madame BLIN ont convié les élus étudiants des conseils centraux et des conseils de gestion des composantes, les directeurs des composantes, afin de leur présenter les différents dispositifs mis en place par l'Université d'Angers pour accompagner au mieux les étudiants pendant la crise. L'objectif était de récolter les témoignages étudiants de chaque composante. Cette réunion a été reconduite 3 fois au cours des 2 ans et une 4ème fois où seuls les étudiants étaient conviés.

Madame BLIN souhaitait reconduire ce projet mais a obtenu très peu de réponses de la part des élus étudiants à partir de septembre 2021.

Madame BLIN a eu l'occasion de rencontrer les directeurs de composantes entre septembre et octobre 2020. L'objectif était d'apprendre à se connaître mutuellement mais également d'échanger sur les attentes des directeurs des composantes quant au rôle de Vice-présidente étudiants.

Elle a également rencontré les directeurs de service commun, avec le même objectif.

Elle a également assuré ce rôle de représentation auprès d'Angers Loire Campus, pour représenter la communauté étudiante de l'Université d'Angers dans le cadre des commissions de vie étudiante. Elle a échangé avec les associations étudiantes du territoire angevin autour de projets communs, comme l'épicerie solidaire, ou bien autour des problématiques communes telles que les problèmes de logement et de transports à Angers.

En compagnie d'autres élus étudiants, elle a rencontré l'adjoint au Maire d'Angers, Monsieur KIRSCHNER, notamment pour évoquer le logement qui reste une problématique importante à Angers.

Le 11 décembre 2020, les représentants de l'Université d'Angers, du Mans, de Nantes et du CROUS et les étudiants élus ont été conviés à une réunion avec le Rectorat pour échanger autour de la précarité étudiante. Il a été possible d'aborder les conditions matérielles et psychologiques des étudiants pendant la crise sanitaire.

Durant ces 2 années de mandat, Madame BLIN a eu l'occasion de découvrir la conférence nationale des vice-présidents étudiants des universités. Elle a eu l'opportunité d'échanger avec quelques vice-présidents étudiants lors des rencontres nationales. Ces temps de formation lui ont permis de mieux concevoir son rôle de vice-présidente et de bénéficier d'un soutien.

Avec les élus étudiants des conseils centraux, elle a eu l'occasion de rencontrer quelques personnalités politiques. Ils ont rencontré Madame Frédérique Vidal le 23 octobre 2020. Elle regrette des échanges un peu compliqués.

Ils ont également rencontré Madame Nicole DUBRE-CHIRAC, députée de la 6ème circonscription du Maine et Loire. Madame DUBRE-CHIRAC lui avait demandé d'organiser une rencontre avec les élus étudiants le 2 avril 2021.

Ils ont également rencontré Madame Christelle MORANÇAIS, présidente du Conseil régional des pays de la Loire le 7 octobre 2021.

L'objectif de ces différentes rencontres était d'aborder la précarité étudiante et les conditions de vie étudiante pendant la crise sanitaire. Les échanges se sont globalement bien passés, les élus étudiants ont pu faire part de différentes revendications. Ces revendications portaient principalement sur les aides supplémentaires pour les étudiants et le logement à Angers.

Les élus étudiants ont fait prendre conscience que la précarité étudiante n'était pas seulement un sujet lié à la crise sanitaire mais une problématique qui existe depuis plus longtemps.

En conclusion, Madame BLIN explique que ces 2 ans de mandat ont été une très belle expérience. Elle a contribué à la mise en place de nombreux projets pour accompagner les étudiants afin d'améliorer leurs conditions de vie et conditions d'études. Elle a appris comment fonctionnait l'Université d'Angers et elle a pris conscience des services qui gravitent autour de l'établissement. Elle a assisté à de nombreuses commissions, fait de nombreuses rencontres. Cela a été très enrichissant pour son rôle de vice-présidente étudiants, pour elle-même et pour son futur projet professionnel.

Elle a rencontré quelques difficultés, notamment en raison de la crise sanitaire qui ne lui a pas permis de mettre en place tous les projets qu'elle souhaitait mener. Elle a également dû concilier son rôle de vice-présidente étudiants et son rôle d'étudiante, ce qui n'était pas toujours aisé. Elle se réjouit toutefois d'avoir obtenu sa licence de psychologie.

Il reste encore des projets à mener pour la prochaine vice-présidence étudiants, notamment la valorisation de l'engagement étudiant. Madame BLIN se rendra disponible pour accompagner la personne élue dans son mandat.

Madame MALLET remercie Madame BLIN pour sa présentation. Il n'est en effet pas simple de concilier une mission de vice-présidente avec la réussite de ses études. La licence de psychologie impose de surcroît de nombreux stages. Madame BLIN a par ailleurs dû exercer ses missions dans le contexte de la crise sanitaire, ce qui a complexifié son rôle.

Elle la remercie vivement de toutes les actions qu'elle a entreprises.

Elle lui demande comment les enseignants ou le personnel pourraient réussir à convaincre les étudiants de participer aux élections et leur faire comprendre l'intérêt de la représentation étudiante dans les conseils centraux.

Madame BLIN répond qu'il est complexe de savoir comment mobiliser les étudiants et comment assurer une communication convaincante.

Elle devait mettre en place différents projets, avec l'aide des élus étudiants, notamment pour envisager les élections. Madame BLIN n'a pas obtenu de réponses à la suite de ses demandes. Elle craint que le taux de participation pour les prochaines élections soit très faible. Elle continuera à assurer une communication. Les étudiants ont tous reçu dans leur boîte mail la vidéo réalisée par l'Université pour présenter les conseils centraux. Elle estime que cette initiative est pertinente. Il pourrait également être adapté que les enseignants évoquent les élections pendant leurs cours, mais la question reste très difficile.

Monsieur ROBLÉDO remercie Madame BLIN de sa présentation et la félicite des actions entreprises durant son mandat. La fonction de vice-présidente étudiants n'est pas facile, elle nécessite une implication à la fois dans les structures de l'Université tout en menant de front ses études. Le mandat de Madame BLIN mené exclusivement pendant la crise sanitaire a complexifié ses actions et les échanges qu'elle aurait pu entretenir.

Des actions ont été menées, et Madame BLIN a toujours été présente dans les dispositifs mis en place. Monsieur ROBLÉDO souligne l'assiduité de Madame BLIN au comité de direction qui se tient le vendredi après-midi.

Le rôle de la vice-présidence étudiants est très important pour la gouvernance, au même titre que l'ensemble des autres vice-présidents.

Il la félicite de son engagement et de sa proposition d'accompagnement de la future vice-présidence étudiants.

Dans le fil de discussion, différents élus remercient Madame BLIN pour son action.

Madame CLOT remercie vivement Madame BLIN de s'être montrée disponible aux nombreuses sollicitations du SCDA, notamment pour ajuster son fonctionnement. Le SCDA a régulièrement échangé avec les représentants et Madame BLIN. Ces échanges ont été précieux pour proposer des ajustements adaptés aux besoins des étudiants.

4-2 Bilan du Service Communs de la documentation et des archives (SCDA)

Madame CLOT présente ce point (*cf. diaporama de séance en annexe*).

Madame CLOT explique que l'enjeu principal en 2021 a été de maintenir la continuité d'activité malgré le contexte sanitaire. Elle remercie la présidence de l'université qui a mené un travail avec la préfecture pour permettre de limiter les impacts du couvre-feu. Beaucoup de bibliothèques ont été obligées de fermer à 17h, le SCDA a pu avoir un régime permettant aux étudiants de vrais après-midis de travail.

La BU de Saint Serge a pu ouvrir 312 jours (3424 h), celle de Belle-Beille 258 jours (2650 h) dont 20 semaines sous couvre-feu à des heures variées et dont 28 semaines à demi-jauge. Pour mémoire en 2019, les BU en France de plus de 200 places comptabilisaient 2500 heures d'ouvertures sans couvre-feu. Le SCDA a réussi à se maintenir au-dessus de la moyenne, y compris durant la crise sanitaire.

Le SCDA s'est demandé si les étudiants allaient revenir. La BU de St Serge n'a pas retrouvé le degré de saturation de 2019, ce qui est plutôt heureux. La baisse des entrées s'explique parce que quelques places ont été ôtées. La capacité de la BU St Serge avait été sur-densifiée. 80% des étudiants en moyenne sont de retour. Concernant le nombre d'entrées à la BU St Serge, il pouvait être observé un chiffre de 755 902 entrées en 2019 contre 355 783 en 2021. Cela s'explique par la demi-jauge instaurée pendant toute la première partie de l'année, où l'accès était limité, sur réservation, ou par la fermeture des locaux de l'Université en 2020.

Concernant la BU de Belle-Beille, le retour des étudiants est plus marqué qu'à la BU de Saint Serge. La mise en place du logiciel de réservation à la BU de Saint-Serge est une explication. Les personnes qui réservent un espace ou une salle viennent réellement. Certaines personnes venaient à la BU mais en ressortaient aussitôt, faute de places. Ce comptage gonflait artificiellement le nombre d'entrées.

Le nombre d'entrées prouve que les personnes reviennent à la BU, même si les chiffres sont en baisse, en cohérence avec la crise sanitaire.

Le SCDA a obtenu le prix de l'accueil 2021 de la part de la presse professionnelle, pour ses actions et initiatives pendant la crise Covid. Une co-construction a été mise en place avec les usagers, et avec l'aide de Madame BLIN et des élus étudiants, pour continuer à offrir un accueil de qualité.

Le SCDA a conservé des éléments mis en place pendant la crise de 2020. Ont notamment été conservés la réservation de places à Saint Serge, les formations en ligne et les abonnements à des bouquets d'e-books.

Le nombre total de réservations de places s'est élevé à 6 369 pour la BU de Belle-Beille et 265 494 à la BU de St Serge. Les places réservables disposent de lampes et de prises. La BU de St Serge dispose de 10 fois plus de places réservables. A Belle-Beille, les gens viennent entre deux cours, à St Serge, les plages de travail sont plus longues.

Le SCDA veillera à ce que la réservation de places ne réduise pas la diversité des gens qui peuvent venir. Certaines places ne nécessitent pas de réservation (*en vert, diapositive 58*).

Les formations à distance ont été conservées. Le SCDA a également repris des formations à la recherche documentaire sur place et a accueilli 1105 étudiants.

Un atelier BUAquiz a rencontré un succès auprès des étudiants qui suivent des cours de méthodologie du travail universitaire.

Des ateliers de prise en main du logiciel de gestion bibliographique Zotero ont été organisés en présentiel.

41 étudiants ont pu être accueillis en rendez-vous individuels.

Concernant les formations en ligne, le SCDA a monté 43 cours moodle, 23 en licence ou BUT et 20 en Master et DU.

Concernant les licences, 5 462 étudiants ont été inscrits et 60% des étudiants ont terminé l'ensemble des cours et exercices proposés, 90% d'entre eux ont une note supérieure à 12. Un contraste important est constaté en fonction des filières (*diapositive 61*).

Cela est vraiment tributaire de l'incitation des enseignants aux acquisitions de compétences transversales, pour chercher et organiser l'information.

Seuls 20% des étudiants de Master ont terminé les cours et exercices. Cela représente une déception pour le SCDA. Les cours ont vraiment été adaptés et réalisés en fonction des demandes des enseignants, mais aucun étudiant ne les a suivis. Cela représente les limites de l'hybridation. Le SCDA croit en la pertinence de ces formations en ligne, qui permettent à travers des exercices pratiques de remobiliser des compétences en termes de recherche et de synthèse d'informations.

Le SCDA a proposé un cours au niveau des E20, avec l'association report'cité sur l'éducation médias avec la fabrication de podcast.

Un atelier est également proposé au niveau des E2O concernant la rédaction d'articles pour Wikipédia.

Le SCDA a renforcé l'offre de bouquets de livres électroniques francophones. Auparavant, le SCDA pouvait disposer de 10 à 15 exemplaires pour une promotion de 200. Désormais, tous les étudiants d'une promotion peuvent accéder aux livres électroniques. Le catalogue des livres électroniques a été renforcé dans le bouquet Cairn. Grâce à un partenariat avec Le Mans, l'ensemble de l'offre de Cairn est disponible en ligne.

Une offre de 21 000 livres électroniques est également disponible sur la plateforme Scholar vox université.

Le SCDA va continuer à faire des formations pour que les gens apprennent à utiliser ces ressources de grande qualité, qui représentent une économie importante pour les étudiants.

Grâce au plan de relance, le SCDA a obtenu un budget de 5 170 000 euros pour la réhabilitation énergétique du bâtiment. Les travaux vont avoir un important impact sur le fonctionnement de la BU de Belle-Beille. La bibliothèque sera ouverte mais différentes zones seront fermées (*diapositive 63*). Le SCDA devra maintenir l'accueil des étudiants et faire en sorte qu'il soit possible de travailler à la BU.

Un nouveau site web de la BU sera proposé, avec l'objectif de mettre en évidence sur la première page les services les plus utilisés du site et un accès plus facile sur le moteur de recherche.

Le site web de la BU représente plus de 200 000 visites de plus de 30 secondes, plus de 700 000 recherches. Le site est à la fois un portillon vers la bibliothèque en ligne mais aussi tout un ensemble de services numériques qui passent par la réponse par chat.

Madame CLOT précise que 50 personnes du SCDA travaillent pour la communauté universitaire. Près de 30 moniteurs étudiants sont embauchés chaque année. Ils gèrent la BU à compter de 18h et les dimanches après-midi. Madame CLOT se réjouit de la qualité de ces différents recrutements.

Madame MALLET remercie Madame CLOT et son équipe pour l'important travail réalisé. Elle estime que les services communs constituent vraiment une aide à l'ensemble des composantes.

À la suite d'une demande de précisions de Madame MALLET sur le nombre d'entrées hebdomadaires, Madame CLOT répond que les composantes sont fermées aux vacances de la Toussaint, cela a une forte incidence sur la fréquentation des étudiants à Belle Beille. Le chiffre de 5000 entrées par semaine reste honorable.

Monsieur ROBLÉDO remercie Madame CLOT de ce bilan. Il salue l'impressionnante implication des collègues dans la vie de l'Université. Le SCDA représente un soutien majeur à la vie de l'établissement. La gouvernance est fière de disposer d'un service qui fonctionne aussi bien. Cela est d'ailleurs reconnu nationalement. Les initiatives sont prises de façon indépendante, sans qu'elles ne soient nécessairement sollicitées par la présidence.

Monsieur ROBLÉDO se réjouit également du bon fonctionnement de l'ensemble des services communs.

L'engagement de l'ensemble de la communauté est louable, et a permis de surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire.

Dans le fil de discussion, plusieurs élus remercient Madame CLOT pour le bilan présenté.

4-3 Bilan de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV).

Madame GUILLEAU présente ce point (*cf. diaporama de séance en annexe*).

Elle est responsable de l'association AFEV Angers et AFEV Le Mans. L'association assure l'ingénierie de projet « jeunes », en proposant des terrains d'engagement à des étudiants à destination des jeunes ou enfants des quartiers prioritaires.

L'Association est nationale et composée de 54 antennes en Métropole, en outre-mer (Guyane Française) et à l'étranger (Barcelone).

L'AFEV est présente depuis 2007 à Angers et propose 4 terrains d'engagement aux étudiants :

- la démocratisation de l'Enseignement Supérieur (Démocampus),
- les colocations Solidaires (KAPS),
- le mentorat,
- le volontariat en service civique.

Madame GUILLEAU présente la carte mentale du mentorat (*diapositive 67*). Le mentorat consiste à former un étudiant pour qu'il s'engage à accompagner un enfant ou un jeune des quartiers prioritaires pendant toute une année scolaire. Cet accompagnement se passe à domicile mais également en sortie extérieure. Il s'agit d'un accompagnement à la scolarité, avec un travail sur la méthodologie aux devoirs, sur la confiance en soi, le projet d'orientation l'ouverture culturelle. Il s'agit d'une approche essentiellement humaine, dans l'objectif de créer un lien de confiance entre l'étudiant et le jeune.

114 étudiants se sont engagés auprès de l'AFEV sur l'année 2020-2021. Les étudiants sont très nombreux à s'engager malgré le contexte sanitaire. Les demandes se font au fil de l'eau, tout au long de l'année.

24 étudiants ont été inscrits dans le cadre de l'E2O. Les étudiants inscrits dans l'E2O apportent un accompagnement de qualité aux jeunes qu'ils suivent.

5 quartiers sont identifiés comme prioritaires (La Roseraie, Monplaisir, Savary, Grand-Pigeon et Belle-Beille) et 105 jeunes ont été accompagnés en 2020-2021. Les étudiants bénévoles sont formés tout au long de l'année.

Des projets collectifs sont également proposés. Ce sont surtout des volontaires en service civique qui y participent.

Le mentorat s'occupe des niveaux qui vont de la grande section à la terminale. L'étudiant peut choisir le quartier et le niveau qu'il souhaite accompagner.

Le democampus (*diapositive 68*) est un projet qui vise avant tout à démystifier la poursuite d'études, à lever les freins, à limiter l'autocensure et à favoriser l'orientation choisie en permettant à des collégiens de 3^{ème} et à des lycéens de 2^{nde} d'ouvrir le champ des possibles, par le témoignage d'étudiants. 7 étudiants sont engagés dans cette action, ce qui a permis de sensibiliser 224 jeunes, collégiens et lycéens. Hors crise sanitaire, près de 400 élèves sont sensibilisés.

Différents ateliers sont proposés.

L'AFEV forme les étudiants et les accompagne pour qu'ils puissent témoigner devant des classes, en ayant la bonne posture, en parlant de leur parcours.

Les KAPS (diapositive 69) sont des colocations à Projets Solidaires. Ces projets ont été créés en 2019 à l'AFEV Angers. L'objectif est de faire coïncider un besoin de logement avec une envie d'engagement. Pour s'engager dans ce projet, il faut soit être étudiant, volontaire en service civique, apprenti, ou jeune actif et avoir de 18 à 30 ans.

2 missions vont leur être confiées : une mission individuelle et une mission collective.

Il sera demandé à chaque locataire de s'engager 2h par semaine pour accompagner un enfant ou un jeune des quartiers prioritaires.

Concernant le projet collectif, il est demandé un engagement avec d'autres colocataires. Ces projets peuvent concerner l'inclusion numérique, des actions de convivialité, des actions sur l'environnement, des défis sportifs, de la précarité menstruelle, du théâtre, du partage culinaire. Ces ateliers évoluent et dépendent des envies, des compétences et appétences des colocataires et des envies et besoins des habitants. Il faut aussi composer avec les priorités des financeurs.

32 jeunes ont été engagés sur l'année 2020-2021, dont 21 étudiants. 45 actions ont été menées.

L'AFEV devrait ouvrir de nouvelles colocations sur 2 autres quartiers, Monplaisir et Belle-Beille, à la rentrée 2022.

Le dernier terrain d'engagement de l'AFEV est le volontariat en résidence (*diapositive 70*). Pour mener l'ensemble du programme d'actions, l'AFEV s'appuie sur une équipe de volontaires en service civique, qui sont ainsi positionnés sur chacun des programmes d'action, dont le volontariat en résidence. 5 jeunes en service civique se sont engagés quotidiennement dans 5 collèges identifiés REP ou REP +. La mission principale est centrée sur le dispositif « devoirs faits », avec l'objectif de faire ses devoirs au collège et pas à la maison, pour réduire les inégalités. L'AFEV est mandatée par le Rectorat pour intervenir sur ce dispositif.

Des missions complémentaires peuvent également être menées avec l'établissement, concernant par exemple des projets d'orientation, des ateliers de citoyenneté etc... Ce travail est mené en collaboration avec l'établissement pour répondre à leurs besoins.

Madame MABILEAU présente le volontariat en service civique ainsi que les profils des étudiants bénévoles de l'Université d'Angers et les écoles supérieures où étudient les engagés (*diapositives 71 et 72*). Le profil des étudiants qui s'engagent provient plutôt des sciences humaines et sociales. Il s'agit en majorité d'étudiantes de sexe féminin.

33 étudiants sont engagés cette année avec l'AFEV dans le cadre d'un E2O.

Madame GUILLEAU présente les missions de l'AFEV auprès des bénévoles (*diapositive 73*). L'AFEV les accompagne, les forme et les suit tout au long de l'année. Elle réalise l'ingénierie de projet nécessaire pour que leur engagement soit utile dans les quartiers populaires.

Pour ceux inscrits dans l'E2o, elle évalue leur engagement en collaboration avec l'Université. Elle leur propose des soirées thématiques (conviviales, débats, intervenants ...) pour développer leur réseau à Angers.

L'AFEV a mis en place depuis septembre 2021 une plateforme qui s'appelle REEC pour la reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences. Chaque étudiant qui s'engage aux côtés de l'AFEV reçoit des codes d'accès à cette plateforme, il va pouvoir visualiser son accompagnement. Il a la possibilité de valoriser toutes les compétences qu'il va développer en

accompagnant ce jeune. Cette plateforme propose également un MOOC en ligne pour pouvoir se former.

Concernant les financements (*diapositive 74*), le public bénéficiaire de l'AFEV ne paie pas de cotisation, ni ses adhérents.

Les actions de l'AFEV existent grâce au soutien de ses partenaires financiers publics qui ont contribué à hauteur de 130 000 € sur la période comprise entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021.

Madame MALLET remercie Madame GUILLEAU de sa présentation et de ce bilan.

Elle est intéressée pour avoir des informations concernant la plateforme mise en place pour l'engagement étudiant. L'Université aimerait en effet valoriser cet engagement. Monsieur BORDET confirme ces propos.

Une réunion sera programmée en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame MALLET clôt la séance à 17h00.

La Vice-présidente formation et vie Universitaire
de l'université d'Angers

Sabine MALLET

5. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 10 janvier 2022

Commission de la formation et de la vie universitaire du 10 janvier 2022

Ordre du jour :

1. Informations
2. Approbation des procès-verbaux
3. Enseignement et conventions
4. Vie universitaire

1. Informations

1-1 Crise sanitaire - Session de substitution

1-2 Report de la plateforme trouver mon master

1-3 Préparation des salons et des JPO

1-1 Crise sanitaire - Session de substitution

- Une session de substitution doit être proposée obligatoirement à tous les étudiants qui n'auront pas pu se présenter à la première session car ils auront été positifs à la Covid ou sont cas contact non vaccinés.
- Les étudiants devront être prévenus 15 jours à l'avance de l'organisation de cette session.
- Les composantes sont invitées à transmettre le nombre des étudiants concernés à la fin de l'organisation de la première session.

1-2 Report de la plateforme Trouver mon Master

- Le Gouvernement a décidé du report du projet de plateforme de candidature nationale
 - Le calendrier national commun sera peut-être maintenu, sinon le calendrier de la campagne de recrutement sera voté à la CFVU du 7 mars 2022 puis au CA du 9 mars 2022
- ➔ Des informations restent à venir, il faudra probablement avoir de nouveau recours à eCandidat



1-3 Préparation des salons et des JPO

- Conseil de gouvernance mercredi 5 janvier et réunion d'organisation lundi 10 janvier
 - annulation du carrefour de l'orientation de Cholet
 - annulation de notre présence à Studyrama, maintien de la conférence de santé
 - maintien des JPO du 29 janvier dans les conditions suivantes:
- Privilégier en présentiel l'information des lycéens de terminale pour préparer les candidatures Parcoursup pour les formations qui le souhaitent, avec réservation
- Présentations à distance pour les formations qui le souhaitent
- Une seconde JPO en présentiel pour les masters et LP fin février-début mars (décision CLM)
- 1 seul point Infocampus dans les gymnases du SUAPS, avec les services communs

2. Approbation des procès-verbaux

2-1 Approbation du PV de la CFVU du 13 décembre 2021– **VOTE**

3. Enseignement et conventions

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023 - **VOTE**

3-2 Modification de la délibération CFVU 117-2021 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé à la rentrée de septembre 2022 - **VOTE**

3-3 Création de l'attestation universitaire « Simulation en Santé niveau 2 » - Faculté de santé - **VOTE**

3-4 Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé - **VOTE**

3-5 Convention nos quartiers ont du talent - **VOTE**

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023

Date administrative de début d'année universitaire

Jeudi 1^{er} septembre 2022

Dates limites de réunion des jurys 2^{ème} session

Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel

	2022/2023
Licence & DEUST	Vendredi 15 septembre 2023
Master 1	Vendredi 22 septembre 2023
Licences professionnelles	Vendredi 13 octobre 2023
Master 2	Vendredi 24 novembre 2023
Diplômes d'université	Vendredi 24 novembre 2023

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023

Congés universitaires

	Vacances scolaires Académie de Nantes (zone B)	Vacances universitaires Université d'Angers
Toussaint	Fin des cours samedi 22 octobre, reprise lundi 7 novembre 2022	Fin des cours samedi 29 octobre, reprise lundi 7 novembre 2022
Noël	Fin des cours samedi 17 décembre 2022, reprise mardi 3 janvier 2023	Fin des cours samedi 17 décembre 2022, reprise mardi 3 janvier 2023
Hiver	Fin des cours samedi 11 février, reprise lundi 27 février 2023	Fin des cours samedi 18 février, reprise lundi 27 février 2023
Printemps	Fin des cours samedi 15 avril, reprise mardi 2 mai 2023	Fin des cours samedi 22 avril, reprise mardi 2 mai 2023

Périodes et modalités d'inscription

Clôture des inscriptions administratives

	2022/2023
Pluripass - L1 - L2 - L3 - BUT - LP - M1 - M2	Vendredi 23 septembre 2022
Etudiants de Master passant en jury de 2 ^{ème} session	Vendredi 30 septembre 2022
Formations en alternance	Vendredi 4 novembre 2022
Doctorat	Vendredi 25 novembre 2022

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023

Inscriptions tardives

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 21 octobre 2022 inclus
Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement	Vendredi 7 octobre 2022 (formations débutant au 1 ^{er} semestre) Vendredi 17 février 2023 (formations débutant au 2 ^{ème} semestre)

Date limite d'arrivée tardive

Vendredi 30 septembre 2022

Date limite d'annulation d'inscription en PluriPASS

Vendredi 7 octobre 2022

(L'étudiant renonce à suivre les cours et à postuler aux filières santé)

3-1 Calendrier universitaire 2022-2023

Evènements Université d'Angers

Campus Day

Jeudi 22 septembre 2022

Opération « m'essayer c'est m'adopter »

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Second créneau possible pour les composantes qui le souhaitent :

Du lundi 13 février au vendredi 17 février 2023

Portes ouvertes

Samedi 4 février 2023

POUR VOTE

3-2 Modification de la délibération CFVU 117-2021 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé à la rentrée de septembre 2022

La Région accepte de financer 27 places en maïeutique en 2ème année à la rentrée de septembre 2022. 25 places avaient été votées par la CFVU et le CA en décembre 2021.

Répartition des places dans les filières de santé pour une entrée en deuxième année de santé en septembre 2022

Arrêté du 13 septembre 2021 définissant les objectifs nationaux pluriannuels de professionnels de santé à former pour la période 2021-2025 *

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Masso- Kinésithérapie	Total
PluriPASS	101	11+1	7	40	14	173+1
IFSI 49 -53 -72 et formations paramédicales°	6	1	1	2	0	10
L1 LAS	32	4+1	2	13	5	56+1
L2/L3 LAS	65	7	5	25	9	111
Sous-TOTAL	204	23+2	15	80	28	350+2
Passerelles	11	2	0	5	0	18
TOTAL avec passerelles	215	25+2	15	85	28	368+2

+15 places* +2 places*

+1 place*

POUR VOTE

°IFSI et Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU
Selon le décret du 14 avril 2020, il sera possible de reporter les places non prises en IFSI et L1 LAS vers PluriPASS pour l'année 2021-2022 pour Médecine, Pharmacie et Maïeutique

3-3 Création de l'attestation universitaire « Simulation en Santé niveau 2 » Faculté de santé

Les participants à l'actuelle attestation universitaire de formation à la simulation en santé sont massivement demandeurs d'une formation complémentaire, à distance de la première, afin :

- d'approfondir les connaissances précédemment acquises,
- de discuter des expériences et difficultés rencontrées durant leurs premières sessions,
- d'aborder des situations plus complexes.

La formation se déroule sur 2 jours, soit 4 demi-journées avec des amplitudes horaires de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Toutes les sessions sont en présentiel. Il faut avoir obtenu l'attestation universitaire en simulation en santé pour suivre cette formation.

POUR VOTE

3-4 Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé – vote

Avec la suppression de la capacité de médecine et biologie du sport, il s'avère nécessaire de transformer la capacité en DIU afin :

- de couvrir les besoins du monde sportif pour le suivi des équipes locales, les surveillances de terrain et les demandes des centres médico-sportifs sollicités pour les certificats sportifs,
- de tirer profit des expertises et complémentarités locales.

Cette formation est ouverte aux médecins diplômés et aux internes.

Durée totale de la formation : 140 heures

POUR VOTE



PRÉSENTATION

de l'association pour



10/01/2022



LE DISPOSITIF NQT AU NATIONAL

NOTRE ACTION SUR LE TERRITOIRE

S O M M A I R E

NOS PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE CONVENTION DE

PARTENARIAT

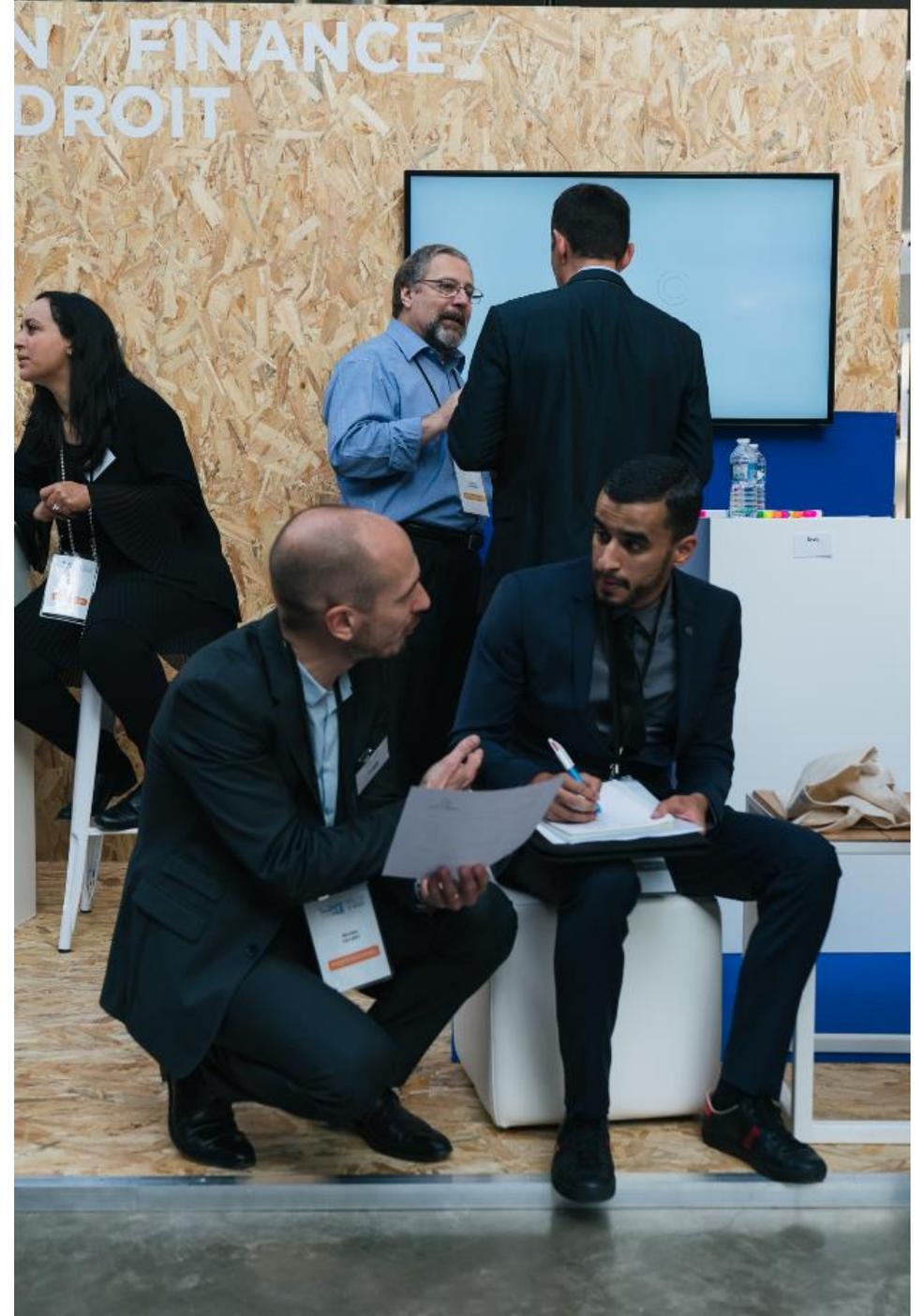
CONTACTS



Le dispositif

L'accompagnement vers l'emploi et l'alternance proposé par NQT aux jeunes diplômés répond à 3 constats

- **Manque de confiance** et de **méthodologie** dans la recherche d'emploi
- **Inexpérience** du marché du travail, du **monde de l'entreprise** et de ses **codes**
- Absence de **réseau professionnel**



Association engagée pour l'égalité des chances

NQT accompagne vers l'emploi et l'alternance les jeunes diplômés par du **parrainage professionnel**.
Le parrainage est un accompagnement personnalisé d'un jeune diplômé dans sa recherche d'emploi ou d'alternance par un **cadre ou dirigeant expérimenté en activité**.



Définition de son projet professionnel



Affinement de ses outils et méthode de recherche



Constitution de son réseau



Compréhension du marché du travail et des codes de l'entreprise



LE DISPOSITIF PORTÉ PAR NQT



60 132
**JEUNES
DIPLÔMÉS
NATIONAL**

6 MOIS
**DURÉE MOYENNE
POUR TROUVER
UN EMPLOI PÉRENNE
À HAUTEUR DE
LEURS
QUALIFICATIONS**



70 %
**DE JEUNES
RECRUTÉS**



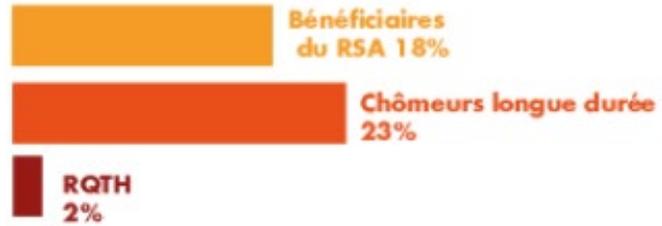
ACCÉLÈRE
**L'INSERTION PROFESIONNELLE DES JEUNES
DIPLÔMÉS**



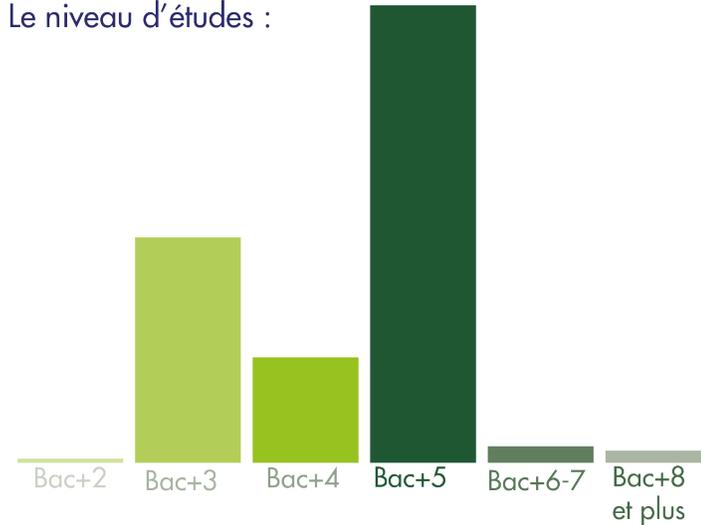
Qui sont les jeunes diplômés



Profil type des jeunes en 2020



Le niveau d'études :





an Aon company

Auto-évaluation en ligne

gymglish
frantastique

Outils de perfectionnement en
Anglais et Français

TEST & GO
powered by
central test
EMPOWERING TALENT

Tests de motivation et
d'intelligence émotionnelle

nqt
TRAINING

E-formations pour vous
familiariser avec le parrainage

nqt
POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI

LES OUTILS COMPLEMENTAIRES

MIS A LA DISPOSITION DES JEUNES SUIVIS

LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES PARRAINS DANS LEURS DEMARCHES



CONTACT
UN INTERLOCUTEUR
PRIVILEGIE
POUR REpondre A
LEURS QUESTIONS

NQTRAINING

E-FORMATIONS
POUR LES
FAMILIARISER
AVEC LE
PARRAINAGE



**GUIDE DU
PARRAINAGE**

POUR LES
ACCOMPAGNER
DANS LEURS
ACTIONS

Une pluralité d'acteurs

Au cœur de la gouvernance de l'association

PRÉSIDENT D'HONNEUR



JEAN-LOUIS BORLOO
Homme Politique

BUREAU



YAZID CHIR
Président cofondateur – Conseiller Diversité
& Inclusion HACHETTE
LIVRE/LAGARDERE



ETIENNE BERNARD
Vice Président et membre de la Commission
B
Président BERNARD CONTROLS



KARIMA CHERIFI
Membre de la Commission A
DRH NEXANS FRANCE



CATHERINE PETROVIC
Vice-Présidente et membre de la
Commission A
Directrice Diversité et Inclusion SIEMENS



AMADOU TALL
Trésorier
Alumni



OLIVIER THEOPHILE
Directeur RSE – GROUPE LVMH

LES ENTREPRISES AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

MADJID AGAG Directeur des Programmes Banlieue – BNP PARIBAS
JEAN-MARC BARKI Représente MEDEF
SYLVIE BRACQUEMOND Responsable Politique Sociales RH DISNEYLAND PARIS
LAURENCE BRETON-KUENY DRH- AFNOR
ALAIN FOURNIER Membre de la Commission A
Directeur Recrutement et Diversité BPCE
OLIVIER FOURNIER Membre de la Commission B Directeur Général Adjoint GEXPERTISE

CELINE DI MERCURIO Responsable «Développement social des quartiers, inclusion
numérique, innovation sociale» UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
GUILAIN DU COUËDIC Président OCEAN CONSULTING
LISE LEMONNIER Directrice Communication BAYER FRANCE
DELPHINE POUPONNEAU Directrice Diversité et Inclusion GROUPE ORANGE
AMELIE QUESNE Responsable de Projets RH GROUPE CREDIT AGRICOLE
DOMINIQUE RAZE Directrice de la marque employeur France CARREFOUR
DONA VITONOU Directrice Inclusion et Diversité AIRBUS FRANCE

SECTION JEUNE



MEJDA NADDARI
Membre de la Commission B
Alumni

SECTION « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »



MICHEL BISSON
Président GRAND PARIS
SUD



OLIVIER KLEIN
Maire de CLICHY-SOUS-
BOIS
Président ANRU

SECTION « ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



PATRICK CURMI
Président UNIVERSITE
EVRY-VAL D'ESSONNE

Le Conseil d'Administration



Notre action avec UA Université Angers

 [Retour sur la convention 2019 - 2021](#)

Les axes de notre partenariat 2018-2021



Mobilisation des collaborateurs bénévoles de l'université pour devenir mentors NQT.



Coconstruire avec l'université des ateliers collectifs Liés à l'insertion professionnelle et la découverte des métiers en direction des étudiants de L3 M1 et M2 et participation aux évènements de recrutement de l'université.



Copilotage du partenariat avec le SUIO-IP pour répondre au mieux aux besoins des étudiants.



Promouvoir le partenariat UA Université Angers/NQT auprès des étudiants pour qu'ils puissent bénéficier gratuitement du dispositif s'ils le souhaitent.

Quelques actions mises en place avec l'UA Université Angers en direction des étudiants

DATE	TYPE D'EVENEMENT	FORMAT
19/09/2019	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Tenue de stand au Campus Day - UA Angers
22/01/2020	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Participation à un Job Dating / Animation d'atelier Speed CV - UA Angers
06/02/2020	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Atelier Pimp ton Pitch - IAE d'Angers
23/11/2020	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Speed Coaching - UA Angers
18/02/2021	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Atelier à distance Spécial Alternance : Améliore ton PITCH - IAE d'Angers
11/03/2021	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Atelier Visio Spécial Alternance : Améliore ton PITCH - IAE d'Angers
10/03/2022	Evènement organisé établissement d'enseignement supérieur	Plannification atelier Pimp ton Pitch- IAE d'Angers



En moyenne une vingtaine d'étudiants sont accueillis par atelier collectif. L'organisation des ateliers est faite avec notre référent du SUIO-IP qui mobilise les étudiants sur la thématique choisie.



Nos perspectives de partenariat 2021-2024



Mobilisation des collaborateurs bénévoles de l'université pour devenir mentors NQT et aussi faire connaître le dispositif aux étudiants.



Coconstruire avec l'université des ateliers collectifs Liés à l'insertion professionnelle et la découverte des métiers en direction des étudiants de L3 M1 et M2 et participation aux évènements de recrutement de l'université. Favoriser la diffusion de offres de stage et d'alternance du réseau NQT auprès des étudiants.



Copilotage du partenariat avec le SUIO-IP pour répondre au mieux aux besoins des étudiants.



Continuer à Promouvoir le partenariat UA Université Angers/NQT auprès des étudiants mais aussi des associations étudiantes et alumni pour qu'ils puissent bénéficier gratuitement du dispositif s'ils le souhaitent.

Nos partenaires dans la région

Entreprises



Collectivités



Financiers publics



Partenaires emploi - associations



Universités et écoles



C O N T A C T S



Virginie VARAIGNE

Déléguée Régionale

Pays de La Loire

06 10 92 98 03

v.varaigne@nqt.fr



Rose Marie YONIS

Responsable Sourcing et Développement

Territorial

Siège NQT

06 18 22 23 36

rm.yonis@nqt.fr

nQT

POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI



WWW.NQT.FR



3-5 Convention Nos Quartiers ont du Talent

Il est proposé aux membres de la CFVU d'approuver le renouvellement de la convention avec l'association Nos Quartiers ont du talent.

POUR VOTE

4. Vie étudiante

4-1 Bilan de la Vice-présidente Etudiants – **INFORMATION**

4-2 Bilan du SCDA – **INFORMATION**

4-3 Bilan de l'AFEV - **INFORMATION**

4-1 Bilan de mandat de la Vice-présidente étudiant.e.s - Informations

Introduction :

- Elue par la CFVU du 9 mars 2020
- Fin de mandat : 9 mars 2022
- Mandat particulier : crise sanitaire

– **Camille Blin, nouvelle vice-présidente Étudiant·e·s**

Inscrite en psychologie, Camille Blin a été élue vice-présidente étudiante par la Commission de la formation et de la vie universitaire, le 9 mars 2020. Elle représentera les 24 000 étudiants de l'Université d'Angers lors des deux prochaines années, en remplacement d'Axel Lambert.

Bilan de mandat de la Vice-présidente étudiant.e.s - Informations

I. Lutte contre la précarité étudiante

- A. *Cellule d'aide d'urgence*
- B. *Projet Précanum*
- C. *Distributeurs de protections périodiques*
- D. *Représentation dans les médias*

II. Actions du côté de l'égalité

- A. Lutte contre les VDH
- B. Toilettes mixtes

III. Rôle de représentation

- A. *Auprès des étudiants*
- B. *Auprès des acteurs de l'Université d'Angers*
- C. *Auprès des partenaires de l'Université d'Angers*
- D. *Auprès des acteurs extérieurs à l'Université d'Angers*

I. Lutte contre la précarité étudiante

A. Cellule d'aide d'urgence

Objectifs :

- Apporter une aide financière aux étudiant.e.s en situation de précarité à la suite de la crise sanitaire.
- Apporter une aide financière aux étudiant.e.s qui ne correspondent pas aux critères d'attribution d'aides du CROUS :
 - Doctorant.e.s
 - Etudiant.e.s internationaux
 - Etudiant.e.s de plus de 35 ans

I. Lutte contre la précarité étudiante

B. Projet Précanum

Objectifs :

- Lutte contre la précarité numérique
- Soutien au développement d'actions étudiantes inter-associatives

Prêts :

- Ordinateurs fixes et portables
- Tablettes
- Clés 4G

Première réunion : 08/06/2020

Lancement du projet : septembre 2020



université
angers

I. Lutte contre la précarité étudiante

C. Distributeurs de protections périodiques gratuites

Objectifs :

- Lutter contre la précarité menstruelle
- Proposer des protections périodiques biologiques et écoresponsables



Act.eur.rice.s du projet :

- L'association Règle On Ça
- L'Université d'Angers
- Le Maker Center
- La Fondation UA
- Le CROUS

I. Lutte contre la précarité étudiante

D. Représentation dans les médias

Objectifs :

- Evoquer la situation des étudiant.e.s pendant la crise sanitaire
- Parler de la précarité étudiante

Médias :

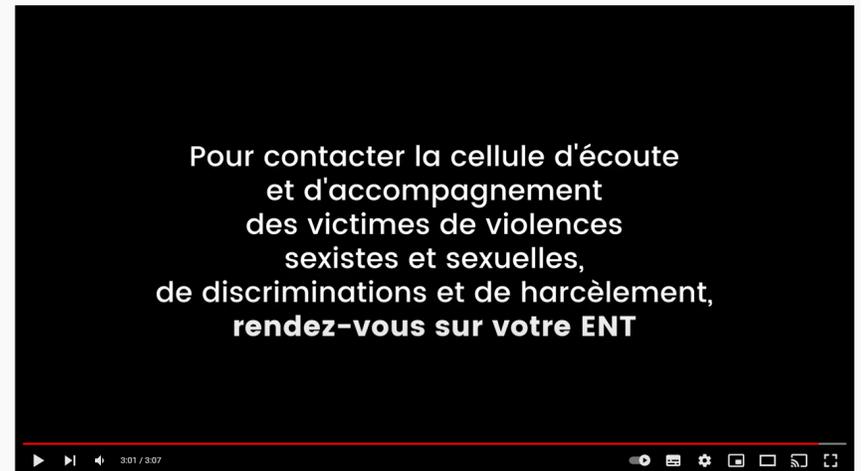
- Ouest France
- France Inter
- Radio Campus
- France 3



II. Actions du côté de l'égalité

A. Lutte contre les VDH

- Campagne d'information sur la cellule VDH
- Campagne de sensibilisation contre les VDH



Cellule contre les violences, discriminations et harcèlement de l'UA
600 vues • 9 sept. 2021

JE N'AIME PAS PARTAGER ENREGISTRER ...

II. Actions du côté de l'égalité

B. Toilettes mixtes

Contexte :

Les toilettes mixtes/non genrées voient de plus en plus le jour dans les lycées mais aussi dans les universités de France.

Objectif :

- Travailler sur l'inclusion de tou.te.s
- Sensibilisation sur la question du genre

=> Expérimentation en LLSH (?)



III. Rôle de représentation

A.auprès des étudiant.e.s de l'Université d'Angers

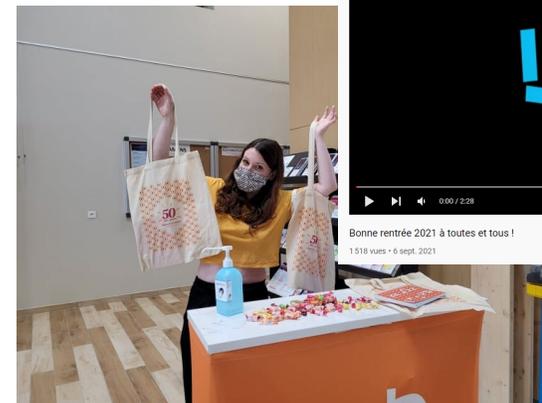
1. Etudiant.e.s de l'Université d'Angers

Soirée parents organisée par le SUIO IP

Vidéo de rentrée 2021

Before Campus Day :

- Jeudi 16 septembre à Saint Serge
- Vendredi 17 septembre à Cholet
- Lundi 20 septembre à Saumur
- Mardi 21 septembre à Belle Beille
- Mercredi 22 septembre en Santé



université
angers

III. Rôle de représentation

A. Auprès des étudiant.e.s de l'Université d'Angers

2. Associations étudiantes

Objectifs :

- Faire le lien entre les associations étudiantes et l'UA
- Répondre aux attentes des associations étudiantes
- Echanger autour des projets passés, en cours et à venir

Dates : Février/avril

Associations rencontrées : 20



III. Rôle de représentation

A.auprès des étudiant.e.s de l'Université d'Angers

3. Elu.e.s étudiant.e.s

Contexte :

Suite à la crise sanitaire, le lien avec les élu.e.s étudiant.e.s était primordial.

Objectifs :

- Informer les étudiant.e.s des dispositifs mis en place par l'UA
- Récolter les témoignages des étudiant.e.s de chaque composante



III. Rôle de représentation

B. Auprès des acteurs de l'Université d'Angers

1. Rencontre avec les directeurs de composantes

Objectifs :

- Mieux connaître les composantes
- Faire connaissance
- Répondre aux attentes des directeurs de composantes

Dates : Septembre-Octobre 2020

III. Rôle de représentation

B.auprès des acteurs de l'Université d'Angers

2. Rencontre avec les directeur.rice.s des services communs

Objectifs :

- Mieux connaître les services communs de l'Université d'Angers
- Répondre aux attentes des services communs de l'UA

Dates : Septembre-octobre 2020

III. Rôle de représentation

C. Auprès des partenaires de l'Université d'Angers

1. Angers Loire Campus

Objectifs :

- Echanger avec les associations du territoire angevin
- Echanger autour des projets communs

III. Rôle de représentation

C. Auprès des partenaires de l'Université d'Angers

2. La ville d'Angers

Objectifs :

- Evoquer la question des logements
- Parler de la précarité Etudiante

III. Rôle de représentation

C. Auprès des partenaires de l'Université d'Angers

3. Le Rectorat des Pays de la Loire

Objectif : échanger autour de la précarité étudiante

Personnes présentes :

- Université d'Angers
- Université du Mans
- Université de Nantes
- Crous
- Elu.e.s étudiant.e.s



université
angers

III. Rôle de représentation

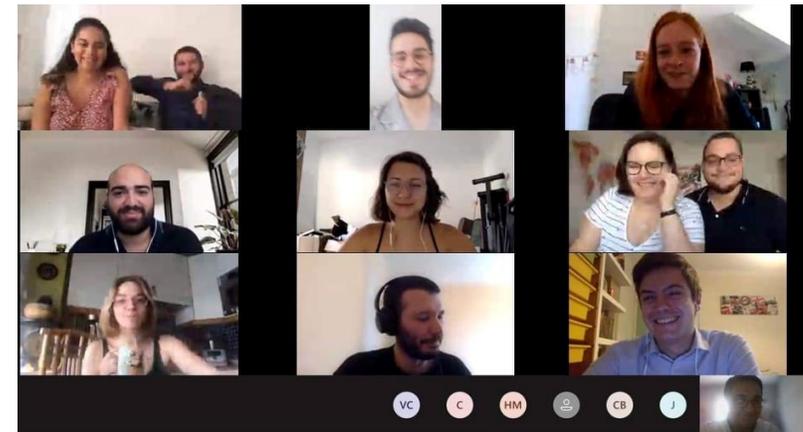
D. Auprès des acteurs extérieurs à l'Université d'Angers

1. La CEVPU



Objectifs :

- Rencontrer les VPE de France
- Formations au rôle de VPE
- Echanger autour de projets communs



université
angers

III. Rôle de représentation

D. Auprès des acteurs extérieurs à l'Université d'Angers

2. Les personnalités politiques

- Rencontre avec Frédéric Vidal, ministre de l'enseignement supérieur
- Rencontre avec Nicole Dubré-Chirat, députée de la 6^{ème} circonscription du Maine-et-Loire
- Rencontre avec Christelle Morançais, présidente du conseil régional des Pays de la Loire



Conclusion

Université
Angers
égalité
rencontres
présidence
VPE
actrices
associations
projets
étudiantes
précarité
acteurs
partenaires
dialogue
étudiants
représentation
perspectives

4-2 Bilan d'activité SCDA

Année 2021

CFVU 10 janvier 2022

Maintenir la continuité d'activité

BU Saint-Serge : 312 jours d'ouverture – 3424 heures d'ouverture

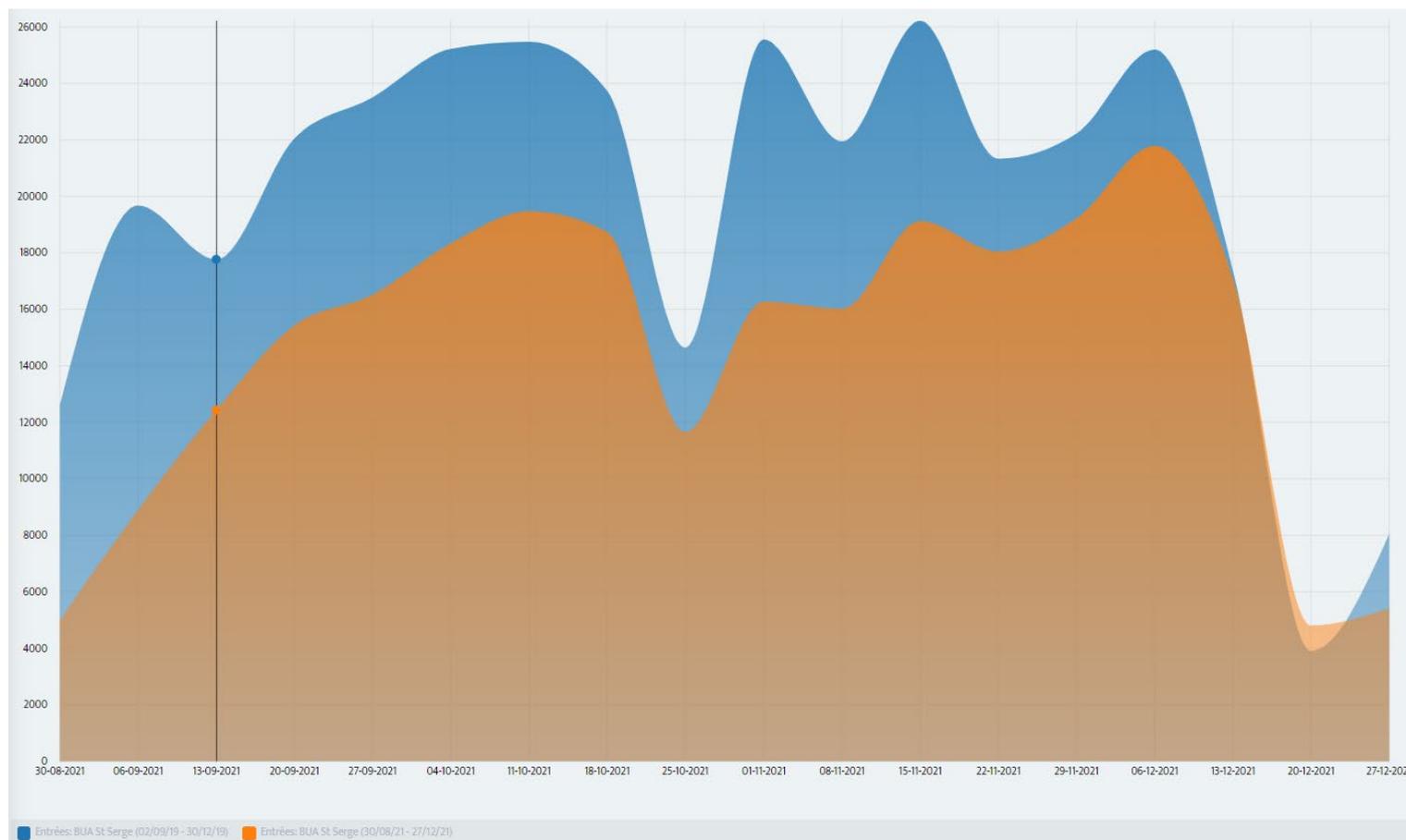
BU Belle-Beille : 258 jours d'ouverture – 2650 heures d'ouverture

Dont 20 semaines sous couvre-feu à des heures variées

Dont 28 semaines à demi-jauge

Moyenne France en 2019 des BU > 200 places = 2550 heures d'ouverture

BU Saint-Serge : nombre d'entrées hebdomadaires sept-déc 2019 (bleu) et sept-déc 2021 (orange)



2019	2020	2021
755 902	281 126	355 783

BU Belle-Beille : nombre d'entrées hebdomadaires sept-déc 2019 (bleu) et sept-déc 2021 (orange)



2019	2020	2021
628 623	232 848	307 848

Prix de l'accueil 2021

Grand prix de l'accueil en bibliothèque décerné par le magazine professionnel Livres hebdo.



Accueil / Pays de la Loire / Angers



Placé en accès réservé

Angers. À la bibliothèque universitaire, on soigne l'accueil jusqu'aux sanitaires

La bibliothèque universitaire d'Angers a reçu le prix de l'accueil Livres Hebdo pour ses actions et ses initiatives pendant la crise Covid. Une reconnaissance pour cette structure plébiscitée par les étudiants.



Angers, BU Saint-Serge, le 5 novembre 2021. Nathalie Clot (en tailleur à droite) et une partie de son équipe osent au confort des étudiants. | CO - MICHEL DURIGNEUX

Le Courrier de l'Ouest
Français LACROIX
Publié le 05/11/2021 à 17h30

Épinglée sur le très actif fil Twitter de Nathalie Clot, sa directrice, cette phrase du paysagiste – écrivain Gilles Clément dit tout de l'état d'esprit qui anime la bibliothèque universitaire d'Angers : « **faire le plus possible avec, le moins possible, contre** ».

Ce qu'on a gardé de la crise de 2020

qui nous a permis de nous adapter de manière agile en 2021...

- Réservation de places
- Formations en ligne
- Abonnements e-books

Formations sur place

Formations de groupe (cursus)	1105 étudiant.e.s	150 heures
BUAquiz (activité ludo-éducative)	434 étudiants	15 heures
Ateliers libres Zotero	118 étudiants	25 heures
Rendez-vous individuels	41 étudiants	51 heures

Formations en ligne

43 cours
Moodle

23 en Licence ou BUT

20 en Master ou DU

MOODLE |  Portail - Formations BU

Inscription
au cours par
cursus

Demande enseignant ou
directement adressé aux
étudiants – pré-inscrits
par formation.

Méthodologie du travail universitaire - LI

Comment accéder aux formations BU intégrées dans les cours MTU ?

L'accès aux formations BU se fait par composante :

> Pour les cours communs aux filières, cliquez sur le [nom de la composante](#)

> Pour les cours spécifiques aux filières, cliquez sur l'[icone composante](#), puis sélectionnez votre formation



Rapports de stages et mémoires - L3 et Masters

Comment accéder aux cours de recherche documentaire ?

L'accès aux cours se fait par composante :

> Pour les cours communs aux filières, cliquez sur le [nom de la composante](#) (en violet)

> Pour les cours spécifiques aux filières, cliquez sur l'[icone composante](#), puis sélectionnez votre formation

Méthodologie du
travail - L1



Rapports de stages
et mémoires - L3 &
Masters



Ateliers doctorants
(à venir)



RV avec un Bib



Cours Moodle

Licences

5462 inscrits – 60 %
d'étudiants ont terminé cours
et exercices

Nom du cours	Inscrits	Terminé	%
BUT 1 TC	154	146	95%
L1 droit - 2	552	482	87%
BUT 1 GB	115	95	83%
L1 psycho	439	346	79%
L1 lettres	123	88	72%
L1 espagnol	93	66	71%
L1 droit - 1	553	389	70%
L1 histoire	222	148	67%
L1 EG	521	332	64%
L1 Pluripass	804	496	62%
L1 Anglais	242	125	52%
L1 LEA	312	139	45%
L1 géographie	106	38	36%
L1 tourisme	467	144	31%
L1 sciences	737	217	29%
L1 allemand	22	2	9%

Masters

1350 inscrits – 20 %
d'étudiants ont terminé cours
et exercices

Réétudier la pertinence du
format

Bouquets d'ebooks francophones

CAIRN INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Vos mots-clés

CONNEXION

REVUES | OUVRAGES | **QUE SAIS-JE? / REPÈRES** | MAGAZINES | MON CAIRN.INFO

1 664 OUVRAGES [VOIR LA LISTE](#)

ARTS	GÉOGRAPHIE	INTÉRÊT GÉNÉRAL	PSYCHOLOGIE	SCIENCES POLITIQUES
DRÖIT	HISTOIRE	LETTRES ET LINGUISTIQUE	SANTÉ PUBLIQUE	SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉ
ÉCONOMIE, GESTION	INFO, COMMUNICATION	PHILOSOPHIE	SCIENCES DE L'ÉDUCATION	SPORT ET SOCIÉTÉ

OUVRAGES RÉCEMMENT AJOUTÉS

- SOCIOLOGIE DE LA CORRUPTION - Françoise Dreyfus
- HISTOIRE DE L'UNION SOVIÉTIQUE DE LÉNINE À STALINE (1917-1953) - Nicolas Werth
- LES 100 MOTS DE L'HISTOIRE - Johann Chapoutot
- L'AFFAIRE DREYFUS - Pierre Miquel
- LE SERVICE PUBLIC HOSPITALIER - Didier Stingre

OUVRAGES LES PLUS CONSULTÉS

- Les droits de l'homme - Danièle Lochak, La Découverte, 2018
- Les risques psychosociaux - Gérard Valléry, Sylvain Leduc, Presses Universitaires de France, 2017

DALLOZ Dalloz Bibliothèque
Ouvrages numériques

Catalogue | Qui sommes-nous ? | Contact

BU ANGERS

Recherche par titre

Rechercher par auteur

Rechercher en texte intégral

Ma bibliothèque

- Le projet de réforme du droit de la responsabilité civile
- Le Code de la Propriété intellectuelle en 10 articles
- Code général des collectivités territoriales 2022, annoté
- Procédure pénale
- Droit de la famille
- Droit public

SCHOLARVOX UNIVERSITÉS

Que recherchez-vous? Envoyer

Catalogue

- Sciences de l'ingénieur
- Sciences Eco Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Emploi, métiers et formation

Perspectives 2022 : travaux BU Belle-Beille

Travaux BU Belle-Beille en site occupé et ouverture porte Sud-est côté tramway



Fermeture Zone silence
mars à juin 2022

Fermeture Zone Calme
juin à novembre 2022

Fermeture Zone Com
novembre 2022 à février 2023

Janvier 2022 : nouveau site web BUA

The screenshot shows the BUA website home page. At the top, there are navigation links for 'Ressources documentaires', 'Informations pratiques', 'Services', 'Formations & Recherche', and 'Fonds d'archives'. A search bar is prominently displayed. Below the search bar, there are icons for various services: 'Ressources numériques', 'Contact', 'Imprimer', 'Mon compte', 'Réserver ma place', 'Demander un document', 'Nouveautés', and 'M'inscrire à un atelier'. There are also sections for 'ACTUALITÉS' with images and text, and 'BIBLIOTHÈQUE BELLE-BÉILLE' and 'BIBLIOTHÈQUE SAINT-SERGE' with their respective addresses and opening hours.

The screenshot shows the search results page for 'Ebook'. The search bar contains 'Rechercher' and 'Rechercher'. Below the search bar, there are filters for 'Rechercher une base de données, une discipline, un type de ressource' and 'Choisir une discipline'. The results section shows 31 results, with the first three being 'Académie de La Haye', 'Classiques Garnier | dictionnaires langue française', and 'ClinicalKey Student | e-books en médecine'. Each result includes a title, discipline, type of resource, and access information.

2021

200 000 visites (+ 30')

723 000 recherches

/	203 627
/bases-de-donnees	201 664
/accueil	135 621
/Imprimer	84 954
/page/revues	52 304
/rechercher/ - Autres	41 817
/enlieueur	30 022
/page/mon-compte-lecteur	23 380
/les-plus-utilisees	21 383
/BUA_resa	11 451
/evolution_situation_2020_2021	7 279
/Contact	7 539



4-3 Bilan 2020 - 2021

AFEV Angers

CFVU Université Angers - 10 Janvier 2022

Objet de l'AFEV

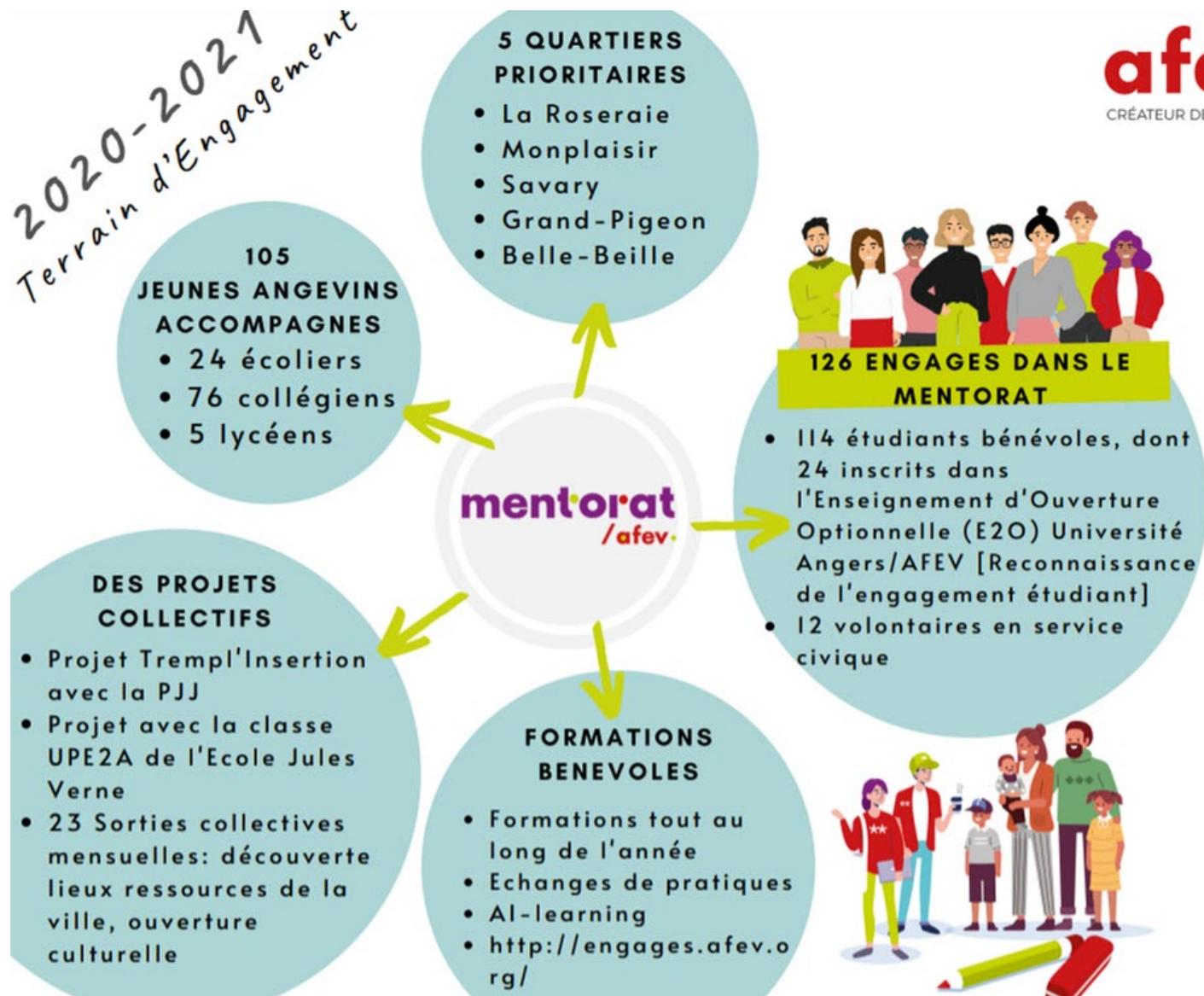
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

- Association d'Education populaire **assurant l'Ingénierie de projets "Jeunesses"** en proposant des **terrains d'engagement solidaires à des étudiants** et à des volontaires en service civique à destination de la jeunesse issue des quartiers populaires.
- Association nationale composée de **54 antennes** en Métropole, en outre mer (Guyane Française) et à l'étranger (Barcelone).
- Présente **depuis 2007 sur Angers** et propose **4 terrains d'engagement** :
 - Le mentorat,
 - La démocratisation de l'Enseignement Supérieur (Démon'Campus),
 - Les colocations Solidaires (KAPS)
 - Le volontariat en service civique,

Le Mentorat



2020-2021
Terrain d'Engagement



DEMO' CAMPUS



2020-2021
Terrain d'Engagement



224 JEUNES SENSIBILISÉS

- 198 collégiens de 3^{ème} des Collèges Montaigne (REP) et Jean-Mermoz (REP)
- 26 lycéens 1^{ère} BAC Pro (Cordées de la Réussite) de E. Mounier, H. Dunant, L. Ménard, P.E. Victor

NOMBRE D'ATELIERS

- Module 1 : 19 ateliers
- Module 2 : 19 ateliers
- Module 3 : 0 (annulé - #COVID)

ATELIERS PROPOSÉS

2 Volontaires en Service Civique (VSC) référent sur le projet

- Module 1 : "Témoignages : Parcours Etudiant"
- Module 2 : "Découverte de la vie étudiante"
- Module 3 : "Visite du Campus"



18 ENGAGÉS

- 7 étudiants
- 9 VSC
- 2 kapseurs

4 FORMATIONS DISPENSÉES À NOS ENGAGÉS



DEMO' CAMPUS

S'ORIENTER ET RÉUSSIR DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les KAPS



2020-2021
Terrain d'Engagement



32 KAPSEURS

- 21 Etudiants
- 10 jeunes actifs
- 1 volontaire en service civique

23

Enfants/jeunes de ces 2 quartiers mentorés par des kapseurs



QUARTIER SAVARY

1 Volontaire en Service Civique (VSC)

- 7 Appartements
- 22 colocataires (kapseurs)



QUARTIER GRAND-PIGEON

1 Volontaire en Service Civique (VSC)

- 4 appartements
- 10 colocataires (kapseurs)

**THÉMATIQUES
45 ACTIONS/AN**

- Mentorat
- Inclusion Numérique
- Convivialité
- Environnement
- Défis sportifs
- Précarité Menstruelle
- Théâtre
- Partage Culinaire

**330
HABITANTS
TOUCHÉS**



Le Volontariat en Résidence [VER]



2020-2021
Terrain d'Engagement



Le Volontariat en Service Civique

11 volontaires en service civique tutorés, formés, accompagnés par 2 salariées de l'AFEV qui ont pour mission de :

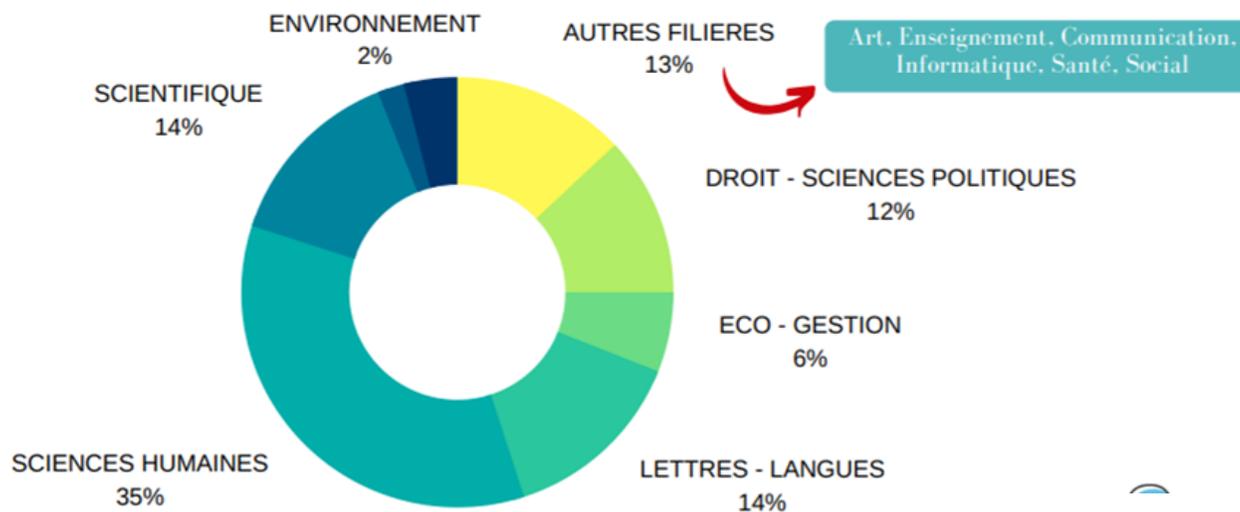
1. **mobiliser les étudiants** pour qu'ils deviennent bénévoles,
1. **Participer aux programmes** d'action de l'association :



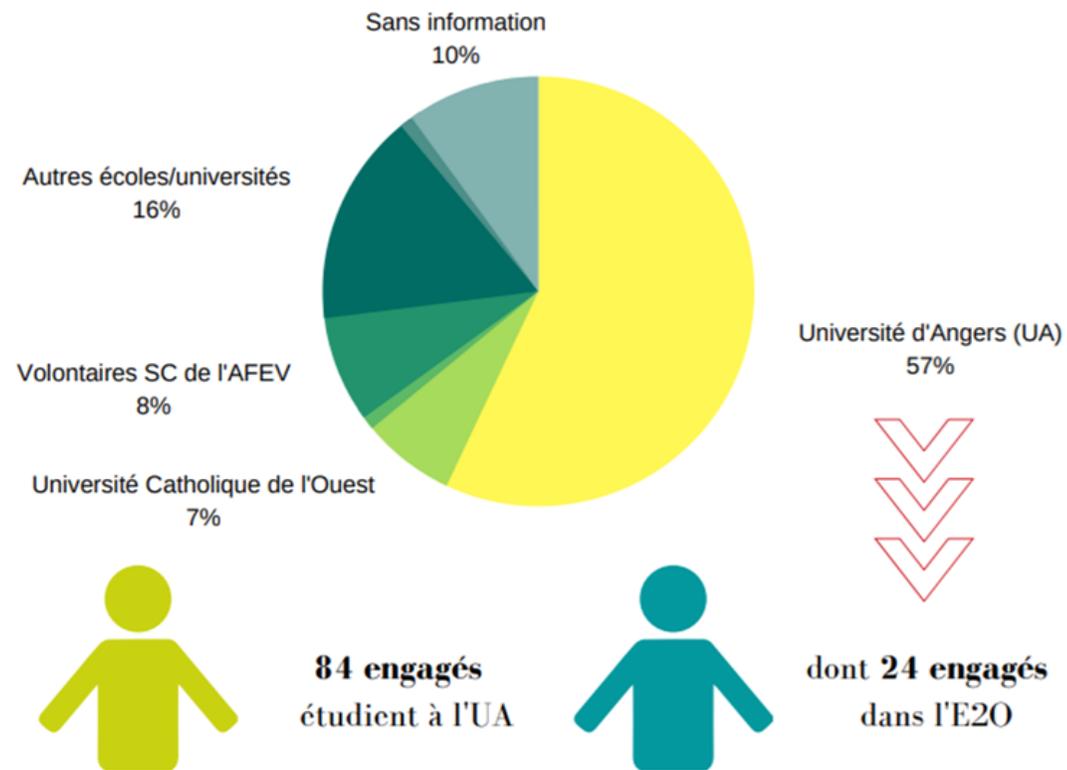
- Mentorat,
- Démo'Campus,
- KAPS,
- interventions hebdomadaires dans les collèges prioritaires angevins,
- Interventions auprès des élèves de la classe UPE2A de l'école Jules Verne,
- Interventions auprès du STEMO

Les bénévoles

Les filières des étudiants bénévoles - UA



Les écoles supérieures où étudient nos engagés



Notre mission auprès des bénévoles

1. **Les accompagner, les former et les suivre** tout au long de l'année,
2. **Réaliser l'ingénierie de projet** nécessaire pour que leur engagement soit utile dans les quartiers populaires.
3. Pour ceux inscrits dans l'E2o, **évaluer leur engagement en collaboration avec l'Univ**
4. Leur proposer des **soirées thématiques** (conviviales, débats, intervenants ...) **pour développer leur réseau sur Angers**

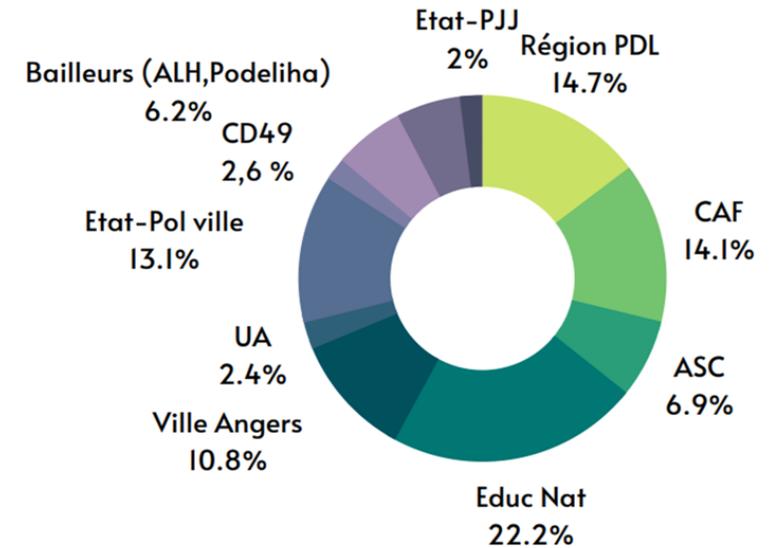
Nos financements

Pour information, **il n'y a pas de cotisation d'adhésion** (gratuité) pour le public bénéficiaire des actions de l'AFEV, ni pour ses adhérents (ses bénévoles).

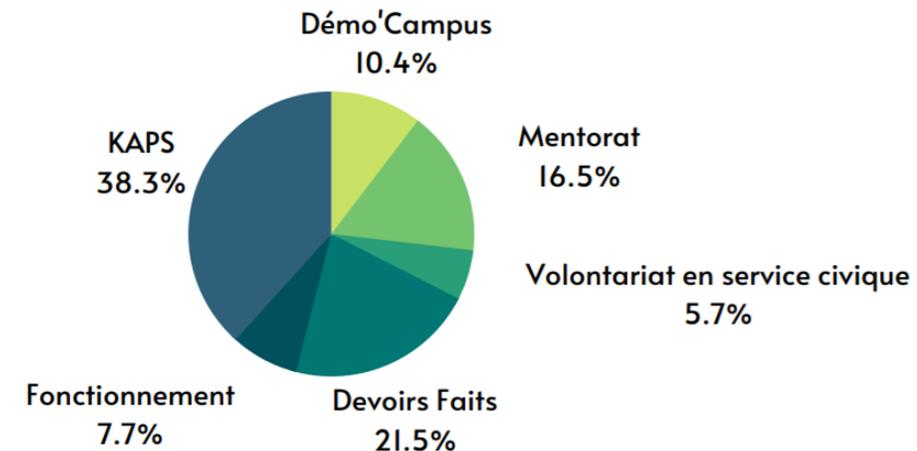
Le bilan financier de l'AFEV Angers est à l'équilibre et s'élève à 130 000 €

Les actions de l'AFEV existent grâce **au soutien de ses partenaires financiers publics** qui ont contribué à hauteur de **130 000 €** sur la période 01/09/2020 au 31/08/2021.

Soutiens financiers



Soutiens par projet



Nos partenaires

Nos contacts



Nos Coordonnées

- AFEV ANGERS
4 rue Louis Boisramé
[Au sein de l'Ecole Robert Desnos]
49 000 ANGERS
- ✉ angers@afev.org
- ☎ 06.50.73.21.16
- ✉ <https://fr-fr.facebook.com/afev.angers/>
- 🌐 <https://angers4.wixsite.com/afevangers>
- 📷 <https://www.instagram.com/afevangers/>



ÊTRE UTILE CONTRE LES INÉGALITÉS

Vos Interlocuteurs

-  Délégué Régional Bretagne - Pays de La Loire
Stéphane Tiret
06 48 62 64 59
-  Déléguée Territoriale Angers - Le Mans
Nathalie Guilleau
06 03 92 57 24
-  Chargée de Développement Local
Lise Pareyn
06.58.28.00.77
-  Coordinatrice du projet "KAPS"
Emilie Mary
06.22.09.67.54

POUR INFORMATION

Prochaines CFVU

- Lundi 7 mars 2022 à 14h30
- Lundi 11 avril 2022 à 14h30
- Lundi 9 mai 2022 à 14h30
- Mardi 7 juin 2022 à 14h30
- Lundi 4 juillet 2022 à 14h30